

ci=FFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Nord / Territoires

Lille Métropole - Hainaut
Sambre Avesnois - Cambrésis



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

d'activités

Sommaire

INTRODUCTION

- P.3 Aperçu de l'année
- P.4 Historique
- P.5 Organigramme
- P.6 Chiffres clés & budget
- P.7 Territoires & permanences

PARTIE 1

- P.8 Accès au droit
- P.12 Lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- P.17 Intervention Sociale en commissariat et gendarmerie
- P.30 Médiation familiale
- P.39 Dialogue et Solidarité

PARTIE 2

- P.42 Précarité menstruelle
- P.44 Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle
- P.46 Sant'Elles

PARTIE 3

- P.50 Insertion socio professionnelle
- P.56 Domiciliation

PARTIE 4

- P.57 Prévention et formation

UN APERÇU aperçu DE L'ANNÉE

Chères et chers adhérent.e.s,
Chères et chers partenaires,

L'année 2025 aura été marquée, pour le CIDFF Nord Territoires, par une dynamique de croissance et d'engagement renforcé au service des droits des femmes et des familles, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce rapport moral est l'occasion de dresser un bilan des avancées réalisées, mais aussi des défis rencontrés, dans la poursuite de notre mission : informer, accompagner et sensibiliser.

Une croissance budgétaire significative

Avec une augmentation de notre budget de 20,66 %, notre association a pu consolider ses moyens d'action et étendre son rayonnement. Cette progression témoigne de la confiance accordée par nos financeurs et de la pertinence de nos actions sur le terrain. Cependant, cette croissance s'est accompagnée de difficultés de trésorerie à la fin du printemps/début de l'été 2025 dues à des retards de versements (compensation de la prime Ségur, etc.), et dont l'impact n'a pu être en partie amorti que grâce à une gestion rigoureuse et anticipée de nos ressources.

Un ancrage territorial renforcé

L'une des grandes avancées de cette année aura été la concrétisation progressive du projet d'acquisition des locaux de Roubaix. Ce projet, structurant pour notre avenir, symbolise notre volonté de pérenniser notre présence au cœur d'un territoire dans lequel s'inscrit une grande partie de l'histoire de l'association. Les étapes franchies en 2025 ont contribué à nous rapprocher de sa finalisation.

Un renforcement des moyens humains

Pour répondre aux besoins croissants de prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles, en partenariat avec l'état, le département du Nord, la ville de Lille et la MEL, nous avons créé des postes supplémentaires

d'intervenantes sociales au sein des gendarmerie et commissariat de l'arrondissement de Lille. Cette mesure permet d'améliorer l'accueil et l'orientation des victimes, en renforçant le maillage entre les institutions et notre association.

Par ailleurs, la création d'un demi-poste de médiatrice familiale est venue compléter notre offre d'accompagnement, en apportant une réponse adaptée aux conflits intrafamiliaux.

Une sensibilisation en forte progression

Notre engagement dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles s'est également traduit par une augmentation significative du nombre de personnes formées et sensibilisées : 14 418 en 2025, contre 8 667 en 2024.

Cette hausse de près de 66 % illustre l'ampleur de notre action et l'importance croissante accordée à la prévention et à la formation, dans un contexte de hausse de ces violences.

Perspectives et remerciements

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'implication de nos équipes, le soutien de nos partenaires et la confiance de nos financeurs. Alors que 2025 s'achève, nous restons mobilisés pour poursuivre nos missions avec la même exigence et la même détermination.

Les défis de demain – qu'ils soient financiers, organisationnels ou sociétaux – seront relevés avec la même énergie collective. Ensemble, continuons à faire du CIDFF Nord Territoires un acteur incontournable de l'accès aux droits des femmes et des familles, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et de la l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Président
Dany BOURDET

HISTORIQUE

1970 - 2016

Créés dans les années 70, issus des mouvements féministes et des nouvelles politiques publiques à destination des femmes les CIDF avaient pour activité principale *l'information juridique*.

En 1992, le CIDFF devient *organisme de formation* et dispense des formations aux demandeurs-ses d'emploi, aux professionnel-les que ce soit en matière d'égalité, des violences faites aux femmes, d'élargissement des choix professionnels.

En 2016, le CIDFF devient officiellement le CIDFF Nord / Roubaix-Tourcoing-Marcq.

2019 - 2021

En 2019, par la fusion avec le CIDFF de Lille II devient le *CIDFF Lille Métropole*.

En 2020 il devient CIDFF Nord Territoires et *ouvre une antenne à Valenciennes*. Un travail de rapprochement avec le CIDFF de Cambrai aboutit en 2021.

En 2021 le CIDFF devient le **CIDFF Nord Territoires Lille Métropole** *Hainaut Sambre Avesnois Cambrésis*.

2022 - 2025

En 2022, le réseau des CIDFF fête *ses 50 ans*.

Le CIDFF est agréé association spécialisée d'aide aux victimes de violences sexistes et sexuelles par le Ministère de la Justice.

En 2023, Le CIDFF Nord territoires est agréé Espace de vie affective Relationnelle et sexuelles par l'État.



Il est certifié qualipi.

En 2024 Création de l'antenne *CIDFF à Maubeuge*.

En 2025, le CIDFF s'engage dans *l'acquisition de son siège social à Roubaix*.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31.12.2025

Dany BOURDET,
enseignant, *Président*

Madame Myriam CAU,
urbaniste, administratrice

Monsieur Maxime COL,
doctorant, administrateur, membre du bureau

Monsieur Thierry CORMIER,
expert cinéma, administrateur

Madame Martine DEVYNCK,
retraîtée, administratrice

Madame Sylvie LHERMITE,
agente territoriale, *secrétaire*

Madame Françoise MACHU,
retraîtée, administratrice

Madame Olga MEURISSE, directrice d'un
établissement medico-social, administratrice

Monsieur Denis VANLANCKER,
retraité, *trésorier*

Madame Danielle WILLEM,
retraîtée, administratrice, membre du bureau



Journée de cohésion annuelle - février 2025

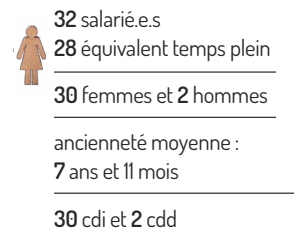
ORGANIGRAMME

CIDFF Nord Territoires

au 01.01.2026



QUELQUES CHIFFRES



CHIFFRES CLÉS

4 103

Contacts d'accueil reçus

3 442

(dont 83% de Femmes)
et 65 couples ont bénéficié d'un entretien individuel avec le CIDFF.

605

entretiens réalisés par les médiatrices familiales

4 700

entretiens individuels menés par le CIDFF, soit une moyenne de **14** entretiens par bénéficiaire.

1 319

femmes victimes de violences ont bénéficié d'un entretien individuel avec le CIDFF.

Parmi elles, **1 073**

(soit 81%) ont explicitement exprimé une demande concernant les violences sexistes et sexuelle tandis que les autres ont été identifiées comme victimes de violences par la ou le professionnelle ayant mené l'entretien.

9 262

demandes émises par les bénéficiaires, dont **7 468** demandes émises par des femmes.

78% des femmes victimes de violences ayant bénéficié d'un entretien individuel avec le CIDFF le sont dans **un contexte de Violences au sein du couple ou ex-couple**

14 418

Personnes **formées et/ou sensibilisées**

3 079h

de **formations/ sensibilisations** réalisées

568

femmes ont été **accompagnées vers l'emploi** pour **3 894** entretiens

609

personnes reçues par les intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie

BUDGET 2025

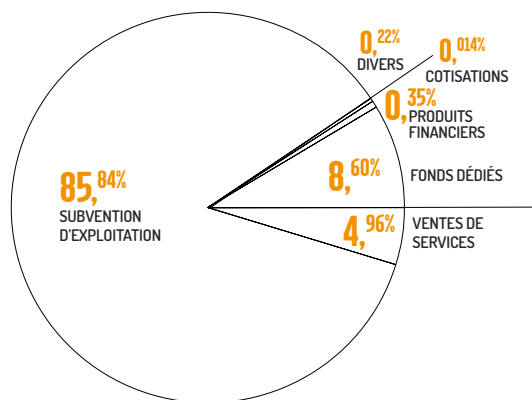
PRODUITS

1 975 483€

(+20.66%)

Excédent **+ 47 987€**

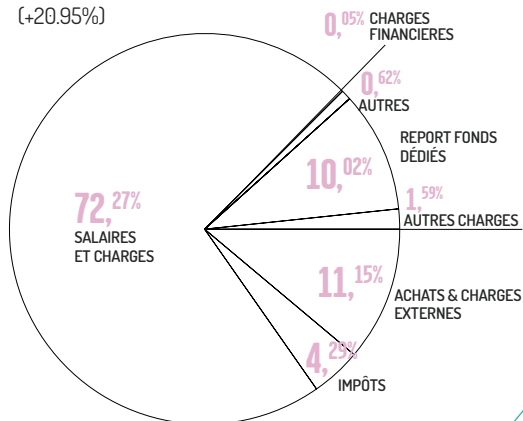
Fonds propres associatifs **429 638€**



CHARGES

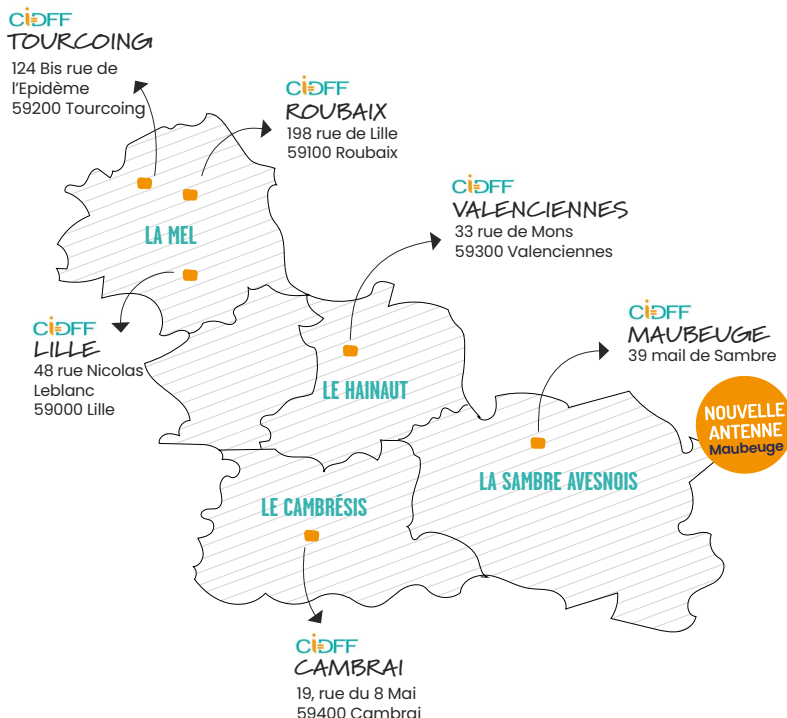
1 927 496€

(+20.95%)



TERRITOIRES

**6 antennes
+ 30
permanences
sur le territoire**



PERMANENCES

Maison du Citoyen
point d'accès au droit Lomme
343 avenue de Dunkerque
59160 Lomme
Jeudi de 9h à 12h

Point d'accès au droit d'Hellemmes
118 rue Roger Salengro
59260 Hellemmes
Vendredi de 9h à 12h

Maison des services 3 PONTS ROUBAIX
71 Avenue de Verdun
59100 Roubaix
Lundi Mardi et Vendredi de 8h45 à 12h30 / 13h30 à 17h15

PAD rue Jean Jaurès Armentières
Rue Jean Jaurès
59280 Armentières
Jeudi de 8 h30 à 12 h30

Mairie de Marcq en Baroeul
103 avenue du Maréchal Foch
59700 Marcq-en-Baroeul
Mardi de 13h45 à 16h45

Maison des Femmes
231 rue Decrème
59100 Roubaix
les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 9h à 12h30

MJD de denain
Rue Roger Salengro
59220 Denain
Vendredi de 9h à 12h

PAD de Condé sur l'Escaut
Porte Vautourneux - Avenue de la Liberté
59163 Condé-sur-l'Escaut
1/2 mardis de 13h30 à 17h

Secours populaire de Roubaix
136 rue Turgot
59100 Roubaix
Lundi de 9h à 12h30

PAD de Saint Amand les Eaux
42 rue d'Orchies
59230 Saint-Amand-les-Eaux
1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h30

Maison de la famille de Maubeuge
1 rue de la Gendarmerie
59600 Maubeuge
Tous les 2 mois - 4^{ème} jeudi

Maison des parents Valenciennes
9 rue du Prince de Tingry
59300 Valenciennes
Tous les 3^{ème} mardi du mois de 14h à 17h

Maison du Citoyen Valenciennes
2, rue Lucien Jonas
59300 Valenciennes
3^{ème} jeudi du mois

Maison France Service du Cateau-Cambrésis
13 place du commandant E Richez
59360 Cateau-Cambrésis (Le)
2^{ème} mardi du mois

Cité sociale Armentières
57 rue Paul Bert
59280 Armentières
Jeudi de 13h30 à 16h30

Permanence de Caudry
81 rue de la Paix
59540 Caudry
3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 17h30

Permanence de Solesmes
5, rue de l'Abbaye
59730 Solesmes
4^{ème} mardi du mois de 9h à 12h
Maison de la solidarité
2 rue Jacques Prévert
59300 Aulnoy-lez-Valenciennes
les 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h

Permanence de Gouzeaucourt
Place de la Mairie
59231 Gouzeaucourt
4^{ème} mardi du mois de 9h à 12h

CCAS de Villeneuve d'Ascq
29 rue Pasteur
59650 Villeneuve-d'Ascq
Tous les 15jrs le mardi de 9h à 12h

Conservatoire Intercommunal de Solesmes
7 rue Emile Duée
59730 Solesmes
Le 1^{er} mardi du mois

CCAS Bruay-sur-l'Escaut
Place des Farineau
59860 Bruay-sur-l'Escaut
4^{ème} Mardi du mois de 13h30 à 16h30

L'ACCÈS AU DROIT

Dispensée par des professionnel.e.s qualifié.e.s et formée.e.s régulièrement, l'information juridique est **gratuite, confidentielle, actualisée**. Elle est ouverte à tous et à toutes.

INFORMATION



LES DEMANDES

Même lorsqu'elles portent sur un même sujet, les demandes formulées sont très différentes selon le contexte : l'approche n'est pas la même, par exemple, pour un divorce par consentement mutuel que pour une rupture consécutive à des violences.

L'aide recherchée est également très variable ; très schématiquement, il peut s'agir :

- de demandes d'information "pure", parfois sur un point très précis, qui nécessiteront d'importantes recherches documentaires.
- de demandes d'explication sur la teneur d'un jugement, de conclusions d'avocat ou d'un courrier.
- de demandes d'aide plus "technique" ; par exemple pour remplir un dossier d'aide juridictionnelle, un dossier de surendettement, une déclaration de revenus. Toute information utile est alors fournie à la personne pour compléter le document ou préparer le courrier souhaité.
- d'un souhait d'être rassuré ou besoin d'être écouté.
Souvent, l'entretien a été l'occasion d'exprimer pour la première fois des violences subies.

Il faut souligner que les permanences sont avant tout un lieu et un moment où **la place est faite à l'écoute**.

Ce temps est nécessaire pour pouvoir ensuite aborder les questions juridiques de façon profitable. Le contact privilégié reste l'accueil physique.

ÉCOUTE

NOTRE MISSION

L'information est basée sur l'**écoute active** ; l'écoute est non jugeante et respecte les souhaits, les convictions et le rythme de la personne accueillie.

- Écouter les faits
- Questionner
- Envisager les différents aspects de la situation
- Reformuler ces faits
- Énoncer la ou les règles de droit applicables à la situation, de manière suffisamment claire, précise et objective, en laissant de côté nos impressions, nos propres valeurs, afin de permettre à la personne reçue de prendre une décision en connaissance de cause.

La complexité de notre mission consiste, entre autres, à bien percevoir la demande qui peut être cachée et à créer le climat de confiance qui permettra de l'évoquer.

L'actualisation permanente des connaissances est indispensable ; chaque juriste dispose donc d'un temps hebdomadaire pour les recherches d'informations, la mise à jour de la documentation et la veille juridique. La formation est également importante ; les juristes se forment régulièrement.

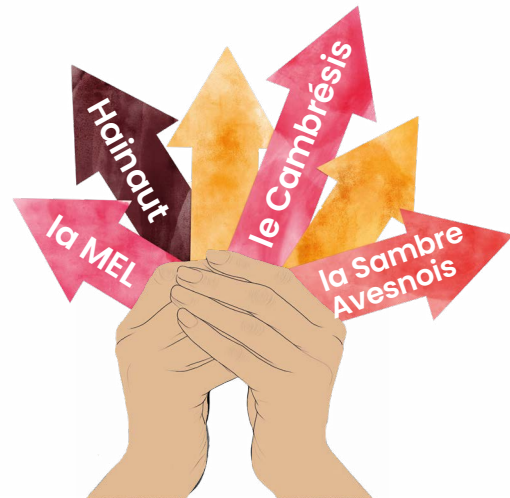
Plusieurs entretiens peuvent être nécessaires ; ainsi, par exemple, pour l'aide à la constitution d'un dossier de surendettement : une première rencontre permettra de faire le point sur la situation patrimoniale du demandeur, les crédits souscrits, les frais bancaires, avant de fournir toute précision utile sur la façon de remplir le document.

GÉNÉRAL

1 782 personnes reçues
(dont 80% Femme, 20% Homme,
0% Genre neutre) et **40 couples** ont bénéficié
d'un entretien individuel avec le CIDFF.

36 professionnelles (comme
des travailleur-euses sociales) sont également
entrées en contact avec le CIDFF pour
des renseignements sur les suivis de leurs
propres bénéficiaires. Cela correspond à

2 278 entretiens individuels menés
par le CIDFF, soit une moyenne de
1.3 entretiens par bénéficiaire.



PROFIL DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES



Les femmes ayant bénéficié d'un entretien
individuel ont les profils suivants :

Âge : la tranche d'âge la plus représentée est celle
de **36 à 45 ans** avec **32%** des femmes.
0% des femmes sont mineures et 5% d'entre elles
ont plus de 65 ans.

Lieu d'habitation : 25% des femmes habitent dans
un **quartier prioritaire** de la politique de la ville
(QPV).

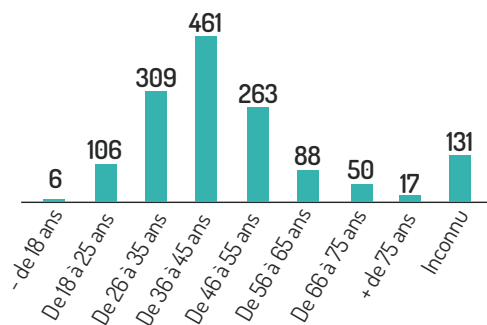
Situation conjugale : les femmes sont réparties
de la façon suivante : **40% célibataire**, **35% en
couple**, **18% en cours de séparation**, **1% veuf-ve**,
7% inconnu.

Situation parentale : **60% des femmes ont au
moins un enfant à charge**.

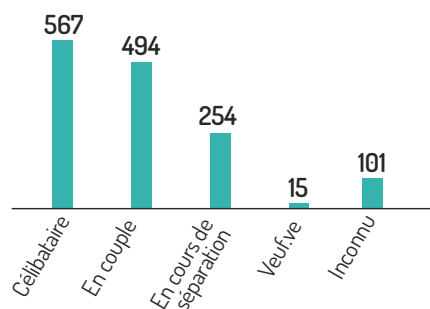
Situation professionnelle : **48%** des femmes sont
en **emploi** et **35%** sont **sans emploi**.

Nationalité : les femmes sont réparties de la façon
suivante : **74% française**, **1% union européenne**,
24% hors U.E.

RÉPARTITION DES FEMMES PAR TRANCHE D'ÂGE



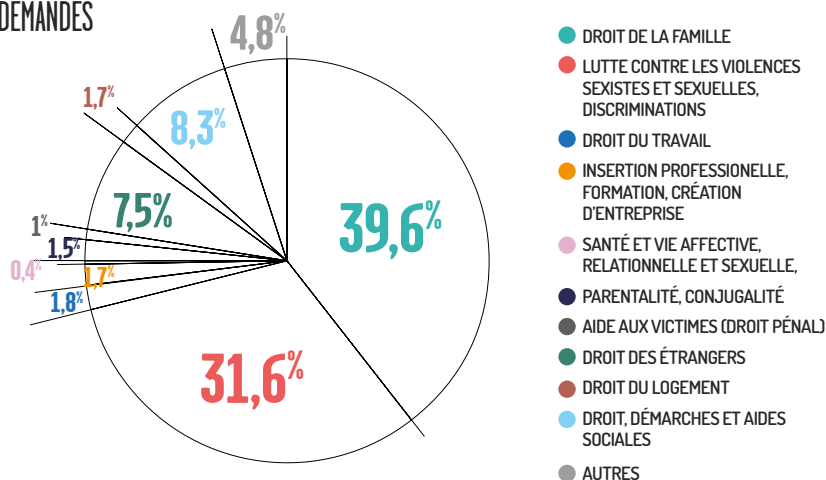
RÉPARTITION DES FEMMES PAR SITUATION CONJUGALE



DEMANDES - RÉSUMÉ

Les bénéficiaires ont émis **5 637 demandes**, dont **4 543** demandes émises par des **femmes**. **40%** de ces demandes concernent le Droit de la famille, **21%** concernent la Lutte contre les VSS et les discriminations et **1%** concernent l'Insertion professionnelle, la formation ou la création d'entreprises.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DES DEMANDES FORMULÉES PAR LES FEMMES



ORIENTATION VERS QUELLE(S) STRUCTURE(S)

		Total entretiens	
Association aide aux victimes	1	Tribunal	622
Association humanitaire (CIMADE, Secours Populaire,...)	6	Structure d'accès au droit (Point Justice, France Services, ...)	11
Collectivités territoriales (Mairies, Régions, CCAS,...)	133	Professionnelle-s du droit	898
Organismes sociaux (CAF, Sécurité sociale, Mission locale...)	153	Police/Gendarmerie	365
Services de la préfecture (OFII,...)	155	ISCG	62
Structures de l'hébergement (IIS, SIAO,...)	10	Défenseur-e des droits	44
Médiation familiale	48	Médiateur-trice/Conciliateur-trice de la justice	19
Association spécialisée dans l'accompagnement des femmes	10	Organismes Emploi/Formation (France Travail, ...)	5
Association (hors spécialisée dans l'accompagnement des femmes)	12	Inspection du travail	35
Association de quartier	6	Syndicat	29
Association du réseau France Victimes	3	Structures de santé (Hôpital, médecin,...)	43
Autre CIDFF	1	Centre médico-psychologique/ Psychologue	10

PUBLIC REÇU DANS LES DIFFÉRENTES PERMANENCES PAR UNE JURISTE

Nom de la permanence	Femme	Homme	Couple	Professionnelle	Genre neutre	Total
CCAS BRUAY-SUR-L'ESCAUT	12	3	0	1	0	16
CCAS de Villeneuve d'Ascq	25	0	0	2	0	27
CIDFF Antenne de Cambrai	62	14	1	0	0	77
CIDFF Antenne de LILLE	192	19	2	11	1	225
CIDFF Antenne de Maubeuge	261	59	6	13	0	339
CIDFF Antenne de ROUBAIX	94	17	1	6	0	118
CIDFF Antenne de Tourcoing	104	14	5	0	0	123
CIDFF antenne Hainaut	261	31	1	1	0	294
Cité sociale Armentieres	20	9	1	0	0	30
Mairie de Marcq en Baroeul	51	3	2	2	0	56
Maison des Femmes Roubaix	32	0	0	0	0	32
Maison des parents Tourcoing	1	0	0	0	0	1
Maison des parents Valenciennes	12	1	0	1	0	13
MAISON DES SERVICES 3 PONTS ROUBAIX	33	3	1	0	0	37
Maison du Citoyen point d'accès au droit Lomme	91	50	2	0	0	143
MJD de Denain	17	3	0	0	0	20
MJD Roubaix	78	65	14	0	0	157
PAD de Condé sur l'Escaut	4	5	0	0	0	9
PAD de Saint Amand les Eaux	7	5	1	0	0	13
PAD RUE JEAN JAURES ARMENTIERES	27	24	1	0	0	52
Point d'accès au droit d'Hellemmes	31	14	2	2	0	49
Secours populaire de Roubaix	16	11	0	0	0	27
Total	1 431	350	40	36	1	1858

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

564 femmes victimes de violences ont bénéficié d'un **entretien individuel juridique** avec le CIDFF.

Parmi elles, **489** (soit 87%) ont explicitement **exprimé une demande** concernant les victimes de violences sexistes tandis que **75** (soit 13%) ont été identifiées comme victimes de violences par la ou le professionnelle ayant mené l'entretien. La majorité des femmes victimes de violences ayant bénéficié d'un entretien individuel avec le CIDFF le sont pour **80%** d'entre elles dans un contexte de Violences au sein du couple ou ex-couple.

LA LUTTE contre les violences sexistes et sexuelles

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles est une priorité pour le CIDFF Nord Territoires. Inscrit au cœur d'un réseau d'acteurs des territoires sur lesquels il agit et en écho aux politiques publiques d'éducation, de justice, d'insertion, de santé, il propose :

- des **actions de prévention des violences** dès le plus jeune âge en déconstruisant les stéréotypes de genre, propices aux relations de domination.
- des **formations au repérage et à l'accueil des victimes** pour les professionnel.e.s du champs socio-éducatif, de la santé, de l'entreprise...
- un **parcours de soutien aux victimes**, les épaulant tant au plan judiciaire que psychologique et social.

LE PARTENARIAT

Le CIDFF Nord Territoires participe à différents groupes de travail et commissions sur les thématiques de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et d'accompagnements des victimes :

- **Préfecture de département** : Comité local d'aide aux victimes
- **Sous préfecture de Valenciennes** : Commission d'arrondissement "violences conjugales"
- **Sous préfecture de Cambrai** : Commission d'arrondissement "violences conjugales"
- **Roubaix** : participation au groupe de travail piloté par le CCAS Femmes de Roubaix
- **Lille** : Groupe de travail piloté par la Ville "Égalité et lutte contre les violences faites aux femmes"
- **Tourcoing** : Commission Violences conjugales piloté par le CADSAV
- **Maubeuge** : Groupe de Travail LCD (*lutte contre les discriminations*) piloté par la CAMVS
- **Le réseau Égalité (ELISA) d'Armentières**
- **Le groupe de travail Violences conjugales d'Armentières**
- Le réseau de **lutte contre les violences conjugales** animé par **MNS de Seclin**
- Le réseau **enfant victime de violences conjugales** animé par **MNS de Lille**
- Le réseau **Égalité de Valenciennes**
- L'observatoire des violences conjugales du **Hainaut**.



Depuis 2025 la ville de Marcq-en-Baroeul met à disposition de femmes victimes de violences, un logement. Un pilotage partenarial assure la coordination du dispositif dans lequel l'accompagnement des victimes est assuré par la CIDFF Nord Territoires.



Signature du contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles sur la CAMVS, en présence de la ministre madame Aurore Bergé - 4 avril 2025.

CONTRIBUTIONS CITOYENNES

En application de la loi du 8 avril 2021 et de la convention signé en aout 2023 pour le Tribunal Judiciaire de Lille, l'association CIDFF Nord Territoires est habilitée à recevoir les contributions citoyennes déterminées par le Procureur de la République en fonction de la gravité des faits ainsi que des ressources et des charges de l'auteur des faits.

La contribution citoyenne est destinée à participer au financement de l'accompagnement juridique et psycho-social des victimes de violences sexistes et sexuelles.

En 2025, **138** personnes ont été condamnées à verser une contribution citoyenne, dont **113 hommes et 25 femmes**.

En 2025, **29 125€** ont permis le financement d'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles au sein du CIDFF dans le cadre en particulier de l'action

Restaur#elles



INFORMATION

Le service de soutien psychologique à destination des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles compte 3 psychologues cliniciennes (2.8 etp).

TERRITOIRE CAMBRAI ET MAUBEUGE

"Le travail qui s'opère au sein du service n'est pas à visée définitive, il y a un objectif de réorientation vers des institutions et professionnel.e.s plus à même de permettre un travail complet et définitif d'intégration du traumatisme. De plus ces réorientations permettent de sortir de la dynamique de mal-être lié à la violence puisque le suivi se décentre de celles-ci, il mettra plus en avant la vie, l'évolution et la personne en elle-même et non ce qu'elle a vécu.

Enfin, le soutien psychologique intervient dans la réparation et la construction d'une stabilité émotionnelle et psychologique chez les personnes victimes de violences qui décident de consulter le service psychologique du CIDFF".

Lola Kudesko, psychologue

CAMBRAI

En 2025, **104** personnes ont manifesté une demande d'entretien et/ou d'accompagnement psychologique auprès des partenaires ou de l'accueil du CIDFF. Au total, **88** (dont 5 personnes en continuité de 2024) femmes victimes de violences ont été reçues par la psychologue de **Cambrai**. Ce qui a donné lieu à **45** suivis dont **23** toujours en cours (au 31/12/2025)

Parmi les **43** dossiers clos, on comptabilise **5** rendez-vous uniques menés à titre d'orientation et d'information sur les violences sexistes et sexuelles et les discriminations ; **12** suivis vers un mieux-être, **30** "perdues de vue" (pas de reprise de contact) et aucune erreur d'adressage.

Parmi les personnes reçues, **15** suivis ont fait l'objet d'une réorientation. Sur le territoire la réorientation se fait majoritairement vers le CMP ou les psychologues en libéral qui font partie du dispositif MonPsy.

Au total, **641** rendez-vous ont été programmés pour **420** entretiens assurés. **22** RDV non honorés au premier rendez-vous et **20** deuxième rendez-vous non honorés (pas de volonté de suivi, pas d'accroche, pas de demande propre...), soit 6,5 % de l'activité programmée de la psychologue. **139** entretiens ont été effectués par téléphone et **45** par téléconsultation/visio. En moyenne, **4,77** entretiens par personne suivie ont été comptabilisés.

La moyenne d'âge des personnes reçues était de **36-45 ans**.

Concernant les types de violences vécues par les femmes suivies en 2025, on comptabilise **54** femmes victimes (passées ou actuelles) de violences psychologiques, **35** victimes de violences physiques ; **21** victimes de violences sexuelles ; et **16** personnes consultaient pour une situation de violences au sein du système familial.

MAUBEUGE

En 2025, **26** personnes ont manifesté une demande d'entretien et/ou d'accompagnement psychologique auprès des partenaires ou de l'accueil du CIDFF. Au total, **19** femmes victimes de violences ont été reçues par la psychologue de **Maubeuge**. Ce qui a donné lieu à **12** suivis dont **6** toujours en cours (au 31/12/2025).

On comptabilise **5** rendez-vous uniques menés à titre d'orientation et d'information sur les violences sexistes et sexuelles et les discriminations ; **1** suivi vers un mieux-être, **3** "perdues de vue" (pas de reprise de contact) et aucune erreur d'adressage.

Parmi les personnes reçues, **4** suivis ont fait l'objet d'une réorientation. Sur le territoire la réorientation se fait majoritairement vers les CMP ou les psychologues/psychiatres en libéral.

Au total, **104** rendez-vous ont été programmés pour **53** entretiens assurés. **19** RDV non honorés, soit **18,2%** de l'activité programmée de la psychologue. En moyenne, **10** entretiens par personne suivie ont été comptabilisés.

La moyenne d'âge des personnes reçues était de **26 à 35 ans**.

Concernant les types de violences vécues par les femmes suivies en 2025, on comptabilise **5** femmes victimes (passées ou actuelles) de violences psychologiques, **3** victimes de violences physiques ; **10** victimes de violences sexuelles ; **2** personnes consultaient pour une situation d'inceste au sein du système familial et **5** situations de VIF.

TERRITOIRE MEL

"Le travail de soutien psychologique permet avant tout à la personne de ventiler ses émotions. Un travail de psychoéducation sur les mécanismes des VSS (cycle de la violence, contrôle coercitif, stratégies de l'agresseur, système incestue, impact des violences sur la parentalité, ...) permet une prise de recul sur les violences subies, mais aussi de faire le pont entre les besoins et demandes des personnes et les informations juridiques reçues de nos services internes et/ou de leurs avocat.es.

Certains suivis nécessitent un travail thérapeutique. Des outils de régulation émotionnelle et de leur humeur seront déployés avec ces personnes. Des séances d'exposition aux traumatismes, à l'aide de l'ICV, peuvent être effectuées. Les personnes suivies au CIDFF présentent, en majorité, des traumatismes complexes développementaux. Un travail d'identification des schémas de pensée est bien souvent nécessaire. La psychoéducation sert alors à assouplir ces schémas de pensée, voire les remettre en question.

Une réorientation et/ou un double suivi psychologique/psychiatrique est systématiquement abordé avec les personnes présentant des Symptômes de Stress Post Traumatique, entraînant parfois des réorientations à terme".

Caroline Belin, psychologue

En 2025, **120** personnes ont manifesté une demande d'entretien et/ou d'accompagnement psychologique auprès des partenaires ou de l'accueil du CIDFF. Au total, **109** femmes victimes de violences ont été reçues par la psychologue de la MEL et ses deux stagiaires de l'année 2025 Léa Hermetz (en M2 Psychopathologie à l'Université de Lille) et Valérie Petit (en DU Psychopathologie de l'Université Paris Descartes). **51** suivis sont toujours en cours au 31/12/2025.

Parmi les **58** dossiers clos, on comptabilise **10** rendez-vous uniques menés à titre d'orientation et d'information sur les violences sexistes et sexuelles et les discriminations ; **24** suivis vers un mieux-être ; **14** "perdus de vue" (pas de reprise de contact) ; et **11** personnes réorientées.

Parmi les personnes reçues, **11** suivis ont fait l'objet d'une réorientation. Sur le territoire la réorientation se fait majoritairement vers les services de santé mentale (CMP, CRP) ou vers le service juridique.

Au total, **660** rendez-vous ont été programmés pour **527** entretiens assurés. **11** RDV non honorés au premier rendez-vous et **133** rendez-vous non honorés (décalés, annulés, oubliés, non honorés avec perte de contact, arrêt maladie de la psychologue), soit 20% de l'activité programmée de la psychologue. En moyenne, 5 entretiens par personne suivie ont été comptabilisés. Concernant les types de violences vécues par les femmes suivies en 2025, on comptabilise **84** femmes victimes (passées ou actuelles) de violences psychologiques et/ou verbales, **42** victimes de violences physiques ; **44** victimes de violences sexuelles ; **20** personnes victimes de cyberviolences et **24** personnes consultait pour une situation d'inceste ou apparenté (climat incestuel, proches de la famille) au sein du système familial.

TERRITOIRE HAINAUT

En 2025, **86** personnes ont manifesté une demande d'entretien et/ou d'accompagnement psychologique auprès des partenaires ou de l'accueil du CIDFF. Au total, Ce qui a donné lieu à **63** suivis dont **38** toujours en cours au 31/12/2025

Parmi les **48** dossiers clos, on comptabilise **4** rendez-vous uniques menés à titre d'orientation et d'information sur les violences sexistes et sexuelles et les discriminations ; **24** suivis vers un mieux-être, **20** "perdus de vue" (pas de reprise de contact). Parmi les personnes reçues, **3** suivis ont fait l'objet d'une réorientation. Sur le territoire la réorientation se fait majoritairement vers la psychologue du Cidff de Cambrai ou CMP.

Au total, **616** rendez-vous ont été programmés pour **599** entretiens assurés. **13** rendez-vous non honorés au premier rendez-vous et **4** deuxième rendez-vous non honorés (pas de volonté de suivi, pas d'accroche, pas de demande propre...), soit (2,6) % de l'activité programmée de la psychologue.

La moyenne d'âge des personnes reçues était de **36 à 55 ans**.

Concernant les types de violences vécues par les femmes suivies en 2025, on comptabilise **37** femmes victimes (passées ou actuelles) de violences psychologiques, **26** victimes de violences physiques ; **7** victimes de violences sexuelles ; et **1** personne consultait pour une situation d'inceste au sein du système familial.

"Les personnes victimes de violences accompagnées expriment très souvent des souffrances importantes, en lien direct avec ce qu'elles ont vécu : psycho traumatisme, anxiété, troubles du sommeil, état dépressif... Ces manifestations s'inscrivent dans leur quotidien et viennent impacter profondément leur équilibre personnel. Nous observons également des répercussions importantes sur l'estime de soi, la confiance en soi et la capacité à s'affirmer. Ces dimensions sont souvent fragilisées par les violences subies, et pourtant elles sont essentielles pour se reconstruire et retrouver une place active dans sa vie. C'est pourquoi un travail spécifique autour de ces aspects est systématiquement proposé.

Progressivement, nous constatons des évolutions encourageantes : les personnes parviennent davantage à s'affirmer, à exprimer leurs besoins, à poser leurs limites et à entrer en relation de manière plus sereine. L'estime de soi se reconstruit peu à peu, permettant une meilleure reconnaissance de leurs ressources et de leur valeur.

Nous constatons des avancées réelles, notamment à travers des reprises d'activités professionnelles, sportives ou sociales, ainsi qu'une capacité à envisager l'avenir de manière plus positive.

Certains freins persistent néanmoins, en particulier les délais liés aux procédures judiciaires, qui peuvent maintenir les personnes dans leur histoire traumatique et ralentir leur processus de reconstruction. Par ailleurs, le sentiment de compétence parentale est souvent fragilisé, notamment en raison des dénigrement répétés subis. Un accompagnement spécifique peut alors être proposé, en lien avec des partenaires comme la Maison des Parents, afin de soutenir les parents et de les aider à retrouver confiance dans leur rôle".

Sabrina Grattepanche, psychologue

Perspectives

- Construire un groupe de parole "Violences et parentalité" autour de ces questions. Il devrait être mis en place en fin d'année 202 sur la MEL
- Poursuivre les ateliers de reconstruction avec une art thérapeute associée au CIDFF.
- Développer une offre de soutien psychologique pour les enfants victimes de violences intrafamiliales.

Restaur#elles

LES ATELIERS COLLECTIFS DE RECONSTRUCTION

animés par Marine GLASSE, art thérapeute

Chaque bénéficiaire a été rencontrée en amont afin d'établir un bilan expressionnel, un rendez vous initial permettant de poser une indication de prise en charge adaptée à la personne, de poser les objectifs thérapeutiques, et de choisir par le biais de quelles médiations ceux-ci seront travaillés. Au total, **19** bilans initiaux ont été menés ainsi que **6** bilans intermédiaires (entre deux cycles).

Pour la totalité des suivis, l'art-thérapie a offert un espace dégagé des rôles sociaux contraints (mère, conjointe, aidante), soutenant une **redécouverte identitaire** et une **restauration de l'estime de soi** (Françoise, Christel notamment). Ce travail s'est accompagné d'expérimentations concrètes autour des limites relationnelles, du discours interne. Cela a de développer de la capacité à se projeter dans le futur des bénéficiaire, en leur permettant d'expérimenter concrètement **une posture d'actrice, de sujet, plutôt que de se vivre uniquement dans une position de vulnérabilité liée au vécu traumatique**

En effet, **le dispositif a soutenu la restauration du sentiment de capacité et d'autonomie** chez plusieurs participantes. Cela a pu se traduire concrètement par une préparation à la fin de suivi et une reprise d'initiatives, l'engagement dans des démarches d'insertion professionnelle après un travail de redéfinition identitaire, ou encore l'identification et le dépassement de croyances internes limitantes permettant un positionnement plus autonome dans le lien aux autres.

Un axe central du travail a porté sur la restauration de la confiance interpersonnelle, souvent altérée par les vécus traumatiques. Plusieurs suivis montrent une intégration progressive au collectif chez des participantes initialement marquées par la méfiance, le retrait ou des postures de défense relationnelle. L'art thérapie a alors constitué un levier de revalorisation et d'expérimentation d'un lien sécurisé. Les séances ont favorisé un travail d'insight* autour des thématiques de deuil, de séparation, d'identité et de positionnement relationnel, permettant à certaines participantes de faire des liens entre leur histoire traumatique et leurs modalités actuelles d'être en relation.

De façon générale, les médiations sensorielles ont favorisé un **réancrage corporel** et une **amélioration du sentiment de présence**, avec des médiations identifiées comme un outil d'ancrage mobilisable en dehors des séances lors d'épisodes dissociatifs. Certaines participantes ont pu, en séance, traverser des moments de déconnexion avec un retour facilité à l'ici-et-maintenant grâce au support artistique.

➤ QUELQUES CHIFFRES

20 séances d'art thérapie ont été menées, sur des cycles de 5 séances :
10 séances à Lille,
10 séances à Valenciennes.

VALENCIENNES

10 entretiens individuels de début de prise en charge
6 entretiens intermédiaires ou de clôture

LILLE

9 entretiens individuels de début de prise en charge
6 entretiens de bilan intermédiaire

Malgré des suivis parfois interrompus pour des raisons de santé ou de contraintes extérieures, **l'art-thérapie a été régulièrement investi comme un espace ressource**, permettant un **réancrage corporel et relationnel**, ainsi qu'un travail de reconstruction identitaire dans un cadre sécurisant.

*insight = (prise de conscience de ses propres pensées, émotions ou comportements, permettant compréhension et changement)



DÉTAIL DES SÉANCES : THÈMES & OBJECTIFS DES SÉANCES

Restaur#elles



VALENCIENNES

Le 1^{er} cycle d'art thérapie a été constitué de séances thématiques uniques, sans projet de longue durée. Le 2^{ème} cycle d'atelier s'est centré sur la thématique de la ressource et de la reconstruction. Il a été orienté vers la création et la mise en jeu d'un théâtre d'ombre.

Cycle 1

- > S1 Mouvement et fresque
- > S2 Collage, écriture, dramathérapie
- > S3 Danse thérapie et création plastique
- > S4 Danse thérapie et art thérapie somatique
- > S5 Création plastique

Cycle 2

- > S1 Dramathérapie, Ecriture et collage
- > S2 Co-crédation plastique en binôme (dialogue coloré)
- > S3 Mandala, préparation au théâtre d'ombre
- > S4 Théâtre d'ombre - création plastique
- > S5 Théâtre d'ombre - création plastique et mise en jeu

LILLE

Le 1^{er} cycle d'art thérapie s'est centré sur la création plastique du masque ainsi que sa mise en jeu, afin de travailler les questions liées aux rôles sociaux. Le 2^{ème} cycle d'art thérapie s'est centré sur le travail relationnel et le rapport au groupe (intersections entre travail individuel et collectif).

Cycle 1

- > S1 Calligraphie et fresque
- > S2 Plâtre et masque
- > S3 Masque/ collage textile
- > S4 Masque/ collage textile et peinture
- > S5 Mise en jeu et écriture d'un conte

Cycle 2

- > S1 Argile individuelle et collective
- > S2 Dialogue coloré
- > S3 Peinture sur argile
- > S4 Collage et écriture (création de carte)
- > S5 Collage collectif (affiche militante)

L'INTERVENTION SOCIALE EN COMMISSARIAT & GENDARMERIE

MISSIONS ET CADRE DE RÉFÉRENCE

INFORMATION

Les missions des intervenants sociaux en police et gendarmerie ont été définies par une circulaire du **21 décembre 2006** instaurant un *“cadre de référence des intervenants sociaux dans les commissariats de police et unités de gendarmerie”*, et visant à fixer leur champ d'intervention.

Cadre de référence de 2006 :

Les principales missions de l'intervenant social (...) sont les suivantes : évaluer la nature des besoins sociaux qui se révèlent à l'occasion de l'activité policière ; réaliser l'intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire : actes éducatifs ou de médiation sociale, assistance technique, action de soutien, d'information et d'orientation ; faciliter l'accès de la personne aux services sociaux et de droit commun concernés.

Les missions de l'intervenant social relèvent de l'action sociale et ne sont pas des missions de sécurité publique.

Les principales missions peuvent se résumer ainsi :

- Accueil et écoute active en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre Intervention sociale de proximité selon la situation de crise, voire d'urgence.
- Participation au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation.
- Informations et orientations spécifiques vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun.
- Facilitation du dialogue interinstitutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère socio et médico-éducative.
- Participation à l'observatoire national du dispositif en complétant régulièrement la grille statistique du ministère de l'intérieur et en rédigeant un rapport d'activité annuel.

Au commissariat de Cambrai

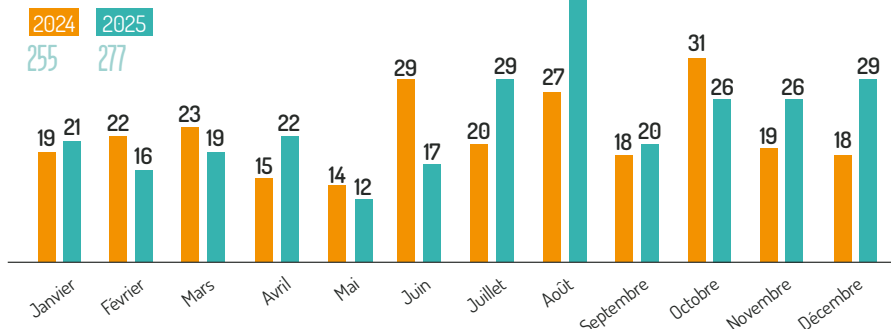
Le poste intervention sociale au commissariat de police de Cambrai a été créé le 1^{er} octobre 2020.

Ce poste est financé par l'Etat, la communauté d'agglomération de Cambrai et le Département.

Depuis le **1^{er} juin 2022**, il est porté par le CIDFF Nord Territoires et, est rattaché à l'antenne de Cambrai

EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

PAR DOSSIER



Pour cette année 2025, on remarque une augmentation de l'activité soulignant ainsi le travail d'amélioration des orientations en interne et du renforcement du partenariat externe.

EN NOMBRE D'ENTRETIEN AVEC USAGERS

Les entretiens se réalisent aussi bien physiquement que téléphoniquement.



PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES



PAR ÂGE

	2024	2025
Personnes mineures	21	19
Personnes majeures	234	258
Total	255	277

En 2023, on constate une légère baisse de la part des mineurs.



255

2024

PAR SEXE

	Homme	Femme
- de 18 ans	6	15
18/25 ans	4	63
26/60 ans	22	118
+ de 60 ans	7	20
Total	39	216



198

2025

PAR SEXE

	Homme	Femme
- de 18 ans	6	10
18/25 ans	3	46
26/60 ans	23	169
+ de 60 ans	3	17
Total	35	242

PAR STATUT

	Mineures	Mineurs	Hommes	Femmes
Victimes	5	2	10	100
Mise en cause	0	2	3	2
Hors champ pénal	5	6	31	120

Comme chaque année, la majorité des interventions, de l'intervenante sociale, sont faites auprès des femmes qu'elles soient dans la catégorie "victimes" ou "hors champ pénal".

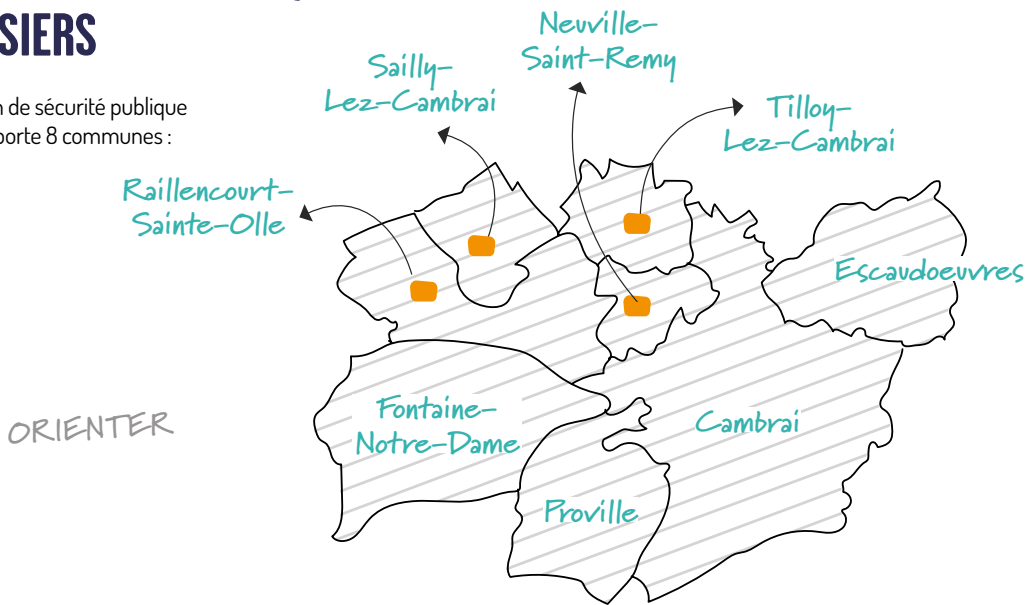


RÉTROSPECTIF

	2021	2022	2023	2024	2025
Victimes	141	102	103	99	127
Mise en cause	12	10	2	8	4
Hors champ pénal	143	114	93	148	146
Total	296	226	198	255	277

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DOSSIERS

La circonscription de sécurité publique de Cambrai comporte 8 communes :



Cette année 2025, l'intervenante sociale a reçu moins de personnes de la catégorie "hors champ pénal" que l'année 2024 et plus de "victimes".

La catégorie "hors champ pénal" concerne les personnes qui sollicitent son intervention pour des demandes d'informations ou de conseils pour bénéficier de la meilleure orientation possible. De nombreux temps d'échanges sont également fait avec les partenaires sur des situations connues ou non des services de police ou sociaux.

Ce temps passé à donner des informations permet parfois, d'éviter un dépôt de plainte tout en favorisant un espace de parole et de compréhension de la situation.

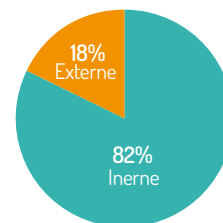


ORIGINE DES SAISINES

Comme pour les années précédentes, les saisines se font majoritairement en interne.

228 ont été transmis par les différents services du commissariat à l'intervenante sociale.

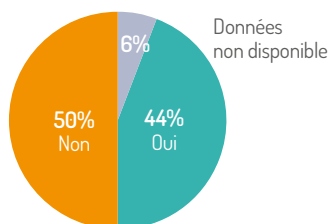
49 dossiers ont été transmis par les différents partenaires du territoire à l'intervenante sociale.



Saisines internes :

- ✓ **70** dossiers orientés par la brigade de protection de la famille
- ✓ **46** dossiers orientés par le service des plaintes
- ✓ **11** dossiers orientés par le groupe d'appui judiciaire
- ✓ **27** dossiers orientés par le service de l'accueil
- ✓ **3** dossiers orientés directement par la police secours
- ✓ **60** dossiers auto saisis par les mains courantes
- ✓ **1** dossier orienté directement par la hiérarchie
- ✓ **1** dossier orienté par le portail numérique
- ✓ **9** dossiers orientés par la "police secours".

Situations connues des services sociaux



Saisines externes :

- ✓ **6** orientations faites par la Maison Nord Solidarité
- ✓ **16** contacts directs
- ✓ **1** orientation de la CRIP
- ✓ **1** orientation de l'AJAR
- ✓ **2** orientations de la sous-préfecture
- ✓ **6** orientations des assistantes sociales du centre hospitalier de Cambrai
- ✓ **1** orientation de la gendarmerie de Cambrai
- ✓ **4** orientations des ISG du Cambrésis
- ✓ **3** orientations du service SOLVEIG
- ✓ **1** orientation de l'assistante sociale de la clinique de l'Epinoy
- ✓ **1** orientation de la CAF
- ✓ **4** orientations de l'AGSS de l'UDAF
- ✓ **1** orientation de la police municipale
- ✓ **1** orientation de la bouée des jeunes
- ✓ **1** orientations de l'ISG de Valenciennes

RÉCAPITULATIF

	2021	2022	2023	2024	2025
Oui	129	87	61	139	121
Non	118	91	107	98	139
Données non disponibles	49	48	30	17	17

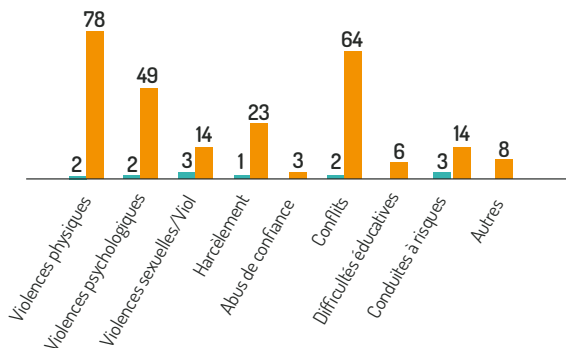
LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

Comme pour les années précédentes, la problématique des violences physiques chez les victimes reste élevée avec une augmentation des violences psychologiques.

Dans les situations rencontrées, il n'est pas rare que les victimes évoquent la multiplicité des violences (physiques, psychologiques, sexuelles et administratives).

Dans la catégorie "hors champ pénal" c'est toujours la thématique des conflits qui ressort le plus. Bien souvent, dans cette catégorie, nous retrouvons des couples en séparation, en instance de divorce, qui ont du mal à trouver une entente. Notamment pour la garde des enfants. Ces situations ne nécessitent pas toujours une main-courante ou un dépôt de plainte. L'intervention de l'ISC permet parfois de faire tiers avant de relayer aux partenaires compétents et d'éviter un dépôt de plainte.

La catégorie "autres" correspond, bien souvent, à des demandes d'informations et de conseils dans différents domaines ou des relais de situations avec les partenaires extérieurs.



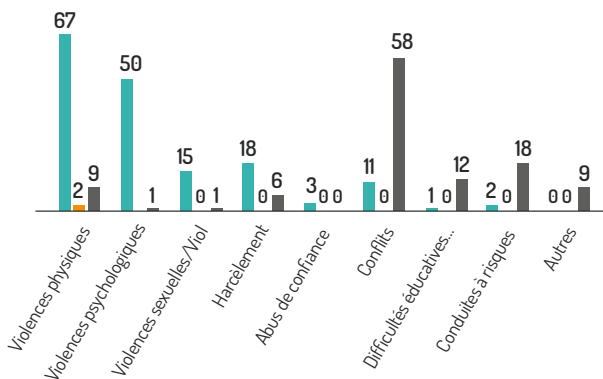
■ Mineur ■ Majeur

La majorité des dossiers traités concernent des personnes majeures. La thématique des violences, ainsi que celle des conflits, restent prédominante chez les personnes majeures. On peut constater que la thématique des violences sexuelles et des viols est présente chez les personnes mineures.

Domaines impactés :

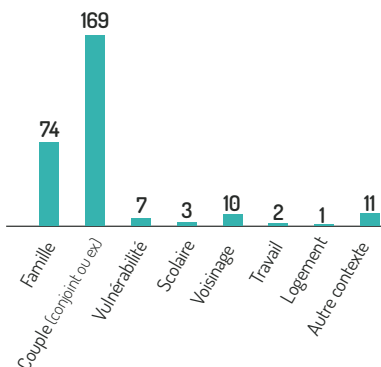
Le graphique ci-dessous représente l'ensemble des problématiques rencontrées selon le domaine impacté.

La catégorie vulnérabilité regroupe les personnes en situation de handicap, les personnes âgées ou les mineurs.



■ Victimes ■ Mis en cause ■ Hors champ pénal

Le graphique ci-dessus représente toutes les problématiques rencontrées, peu importe le statut (victime/mis en cause/hors champ pénal).



Le domaine le plus impacté reste celui du couple ou des ex-conjoints.

Les violences intrafamiliales :

Les violences intrafamiliales sont des violences qui interviennent au sein de la famille et du foyer. Elles sont généralement le fruit de violences conjugales (au sein du couple) mais peuvent également atteindre les enfants.

Elles peuvent prendre la forme de violences verbales, physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles.



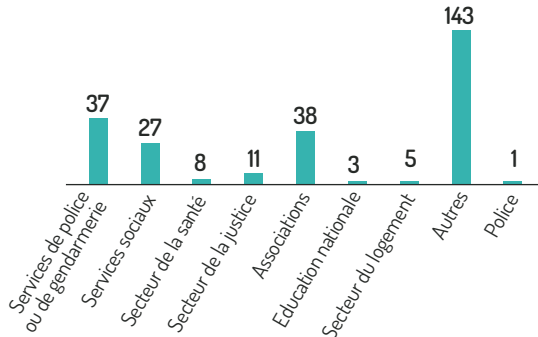
NBRE DE DOSSIERS TRAITÉS

2021	2022	2023	2024	2025
114	114	95	128	169

On constate une augmentation des dossiers de violences intrafamiliales pour l'année 2025.

LES ORIENTATIONS

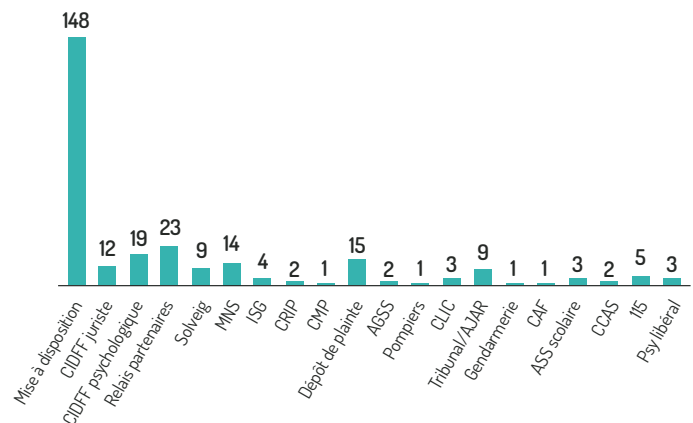
Pour cette année 2025, l'intervenante sociale a réalisé beaucoup d'entretiens de mise à disposition. Ces mises à dispositions correspondent à des entretiens physiques et/ou téléphoniques avec les usagers ou les partenaires.



Cette année est marquée par une majorité de mise à disposition. Ces mises à disposition concernent les personnes que l'ISC a reçues en entretien physique ou, avec qui elle s'est entretenue par téléphone suite à un dépôt de plainte ou pour de l'échange d'informations.

Ce poste a également vocation à faire relais avec les partenaires extérieurs lorsqu'une situation le nécessite.

Orientations externes détaillées :



MODE D'INTERVENTION

L'ISC est à disposition du public du lundi au vendredi au sein du commissariat.

Les personnes lui sont généralement orientées, soit par les services de Police, soit par les partenaires.

Il n'est pas rare aussi que les personnes prennent directement attache avec elle.

Au cours de l'année 2025, elle a réalisé **370 entretiens avec des usagers** (par téléphone ou physiquement) et **437 entretiens avec les partenaires** (téléphone ou physiquement).

Lors de cette année 2025, elle a participé à de nombreuses réunions, actions :

- Commission d'arrondissement en sous-préfecture de Cambrai
- Comité de pilotage ISCG avec les financeurs dans les locaux du département
- Participation au réseau Femmes Enfants Victimes de Violences animé par la référente départemental des violences conjugales
- Participation à un COPIL technique entre intervenantes sociales gendarmerie/commissariat et la référente départemental des victimes conjugales
- Comité de pilotage en sous-préfecture de Lille
- Participation à la journée régionale des ISCG du Nord organisée par l'ANISCG
- Participation au comité de pilotage VIF organisé par le tribunal
- Formation sur les premiers secours en santé mentale
- Rencontre avec l'équipe du SPIP et accompagnement dans la pose du bracelet électronique avec un agent

- Conférence de Marcel Rufo au théâtre de Cambrai
- Rencontre avec les assistantes sociales scolaires au collège Lamartine
- Participation à la journée de l'ODPE

En interne :

- Journée de cohésion d'équipe
- Réunions d'équipe et réunions de service
- Supervision
- Participation à l'assemblée générale.

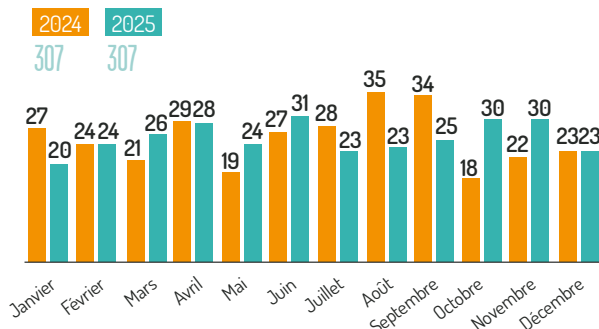
À la gendarmerie du Cambrésis

Le 1^{er} poste intervention sociale en gendarmerie sur la compagnie de Cambrai a été créé en **mai 2012**.

Un 2^{ème} poste a été créé pour faire face aux nombres de + en + importants de situations. Une convention de partenariat a été signée entre l'Etat, le Département du Nord, la Communauté de Communes du Pays du Solesmois et l'association CIDFF qui porte le poste.

L'intervenante sociale a été détachée sur les brigades de Avesnes les Aubert/Carnières, Iwuy, Marcoing et Solesmes.

EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR DOSSIER



EN NOMBRE D'USAGERS

Comme en 2024, **307** situations ont été traitées. Cela représente une moyenne de **26** dossiers mensuel. Si le chiffre annuel est commun on peut distinguer dans le détail des chiffres mensuels une différence probante.

Sur ces 307 situations l'intervenante a eu un contact direct, que ce soit par téléphone ou en entretien physique, avec **243** usagers.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES



PAR ÂGE	2025
Personnes mineures	29
Personnes majeures	278

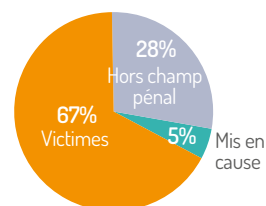
PAR SEXE	2025
Homme	74
Femme	233

307

Pour l'année 2025, on peut constater que l'intervenante a été sollicitée en grande partie vers un public majeur et majoritairement féminin.

ORIENTER

PAR STATUT



Une nette augmentation de l'activité de l'intervenante en "hors champ pénal" par rapport à l'année 2024 (+13%) est constatée. Cela s'explique par une sollicitation plus accrue des partenaires et des bénéficiaires eux-mêmes. Le nombre de mis en cause reste stable (3% en 2024).



BÉNÉFICIAIRES	- de 18 ans	18/25 ans	26/60 ans	+ de 60 ans	Total
Victimes	14	3	20	10	47
Mise en cause	2	0	4	0	6
Hors champ pénal	1	0	10	8	19



BÉNÉFICIAIRES	- de 18 ans	18/25 ans	26/60 ans	+ de 60 ans	Total
Victimes	14	24	106	21	165
Mise en cause	0	5	5	0	10
Hors champ pénal	2	4	46	8	60

Si les victimes femmes ayant déposé plainte sont en majorité, on peut constater que les bénéficiaires en "hors champ pénal" sont de plus en plus nombreuses.

En 2024, elles étaient **33** dans cette catégorie. En 2025, elles sont au nombre de **60**. Cela s'explique par les situations recensées sur les BDSP qui n'ont pas abouties à des procédures, aux sollicitations des partenaires mais également au bouche à oreilles. Le nombre de femmes mise en cause est en augmentation : **10 pour l'année 2025 contre 4 en 2024**. Cela s'explique principalement par des violences réciproques sous fond d'alcool.

Concernant les hommes on peut constater une augmentation aussi bien en tant que victime que dans le "hors champ pénal" :

2024 : 32 victimes et 11 hors champ pénal

2025 : 47 victimes et 19 hors champ pénal

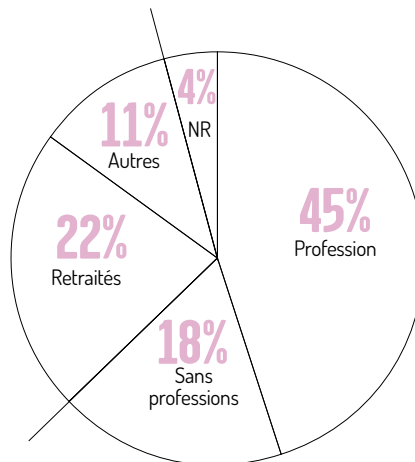
PAR PROFESSION

Il est intéressant de constater que contrairement aux idées reçues une grande partie des personnes suivies sont en emploi. Les violences concernent donc toutes les sphères professionnelles.

Les professions et catégories socioprofessionnelles principalement représentées sont les professions intermédiaires, employés et ouvriers. Il y a peu de cadres ou encore de travailleurs indépendants.

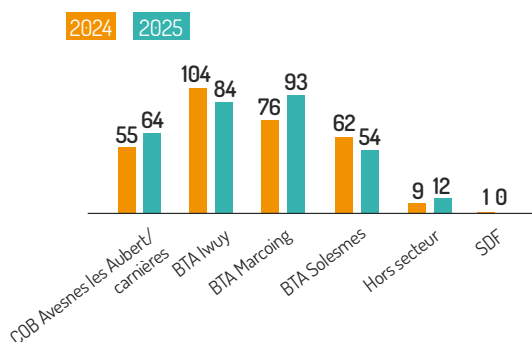
Les usagers "sans profession" sont soit en période de chômage et en recherche d'emploi soit bénéficiaires du RSA.

Concernant les personnes en retraite, l'intervenante a pu constater une violence qui s'accroît avec la fin de la période d'activité professionnelle. Si les violences étaient déjà plus ou moins présentes, elles se sont accentuées avec la présence constante du partenaire violent au domicile. De plus, mon intervention est en augmentation pour des violences intra familiales par un enfant majeur au domicile parental. La présence de fils majeur, avec une addiction à l'alcool, est une problématique à laquelle je suis confrontée très régulièrement.



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES INTERVENTIONS

L'intervention s'effectue sur 4 brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Cambrai. Voici en détail le nombre de situations par brigade.



Depuis sa prise de poste, l'intervenante a développé des permanences sur rendez-vous afin de faciliter le "aller vers". La distance géographique ne doit pas être un frein pour les victimes de violences.

Lorsqu'un rendez-vous est sollicité, elle s'adapte en fonction des éventuelles problématiques de transport. Elle est donc amenée à recevoir en permanence à la Maison Nord Solidarités d'Avesnes les Aubert, dans les locaux de France services des communes de Gouzeaucourt et de Solesmes. De plus, elle se déplace pour des rendez-vous en brigade ou au domicile. Les brigades lui mettent toujours un bureau à disposition en cas de rendez-vous.

Il y a 12 situations "hors secteur".

Cela s'explique par plusieurs raisons :

- Une orientation par la gendarmerie pour des faits qui ont eu lieu sur le ressort de la brigade mais la victime réside hors secteur.
- Le mis en cause réside sur le ressort de la brigade mais la victime en hors secteur.
- Le "partage" d'une situation avec Mme OTTMANN quand le/la mis(e) en cause et la victime contacte l'intervenante et qu'elle ne peut, d'un point de vue éthique, s'occuper des 2 personnes.
- Cela peut être également la transmission d'une orientation d'un(e) collègue ISCG.
- Le contact direct d'un usager résidant hors secteur.



RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS

Bureaux de permanence	26
Brigades d'Iwuy et Marcoing.	22
CIDFF Cambrai	2
Domicile	7

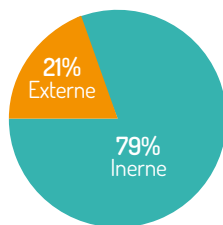
Donc une moyenne de 5 rendez-vous/mois.

57

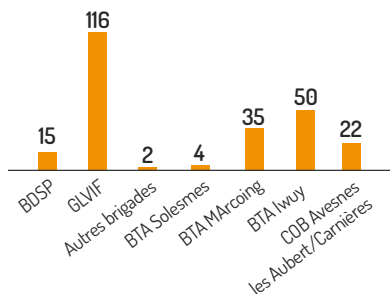
ORIGINE DES SAISINES

Les saisines sont effectuées en interne par le Commandant de Compagnie, ses adjoints et l'ensemble du personnel des brigades de gendarmerie (GLVIF, MPF, Brigades, BDSP). Elles représentent 244 saisines.

Quant aux saisines externes, par les partenaires sociaux du territoire et par les usagers eux-mêmes, elles représentent 63 saisines. Comme en 2024, les saisines en 2025 sont donc majoritairement internes :

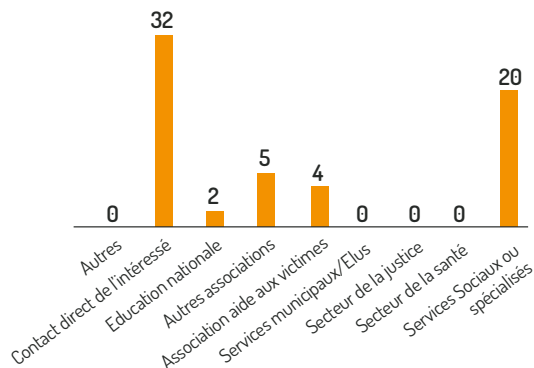


En détail l'origine des saisines de la gendarmerie :



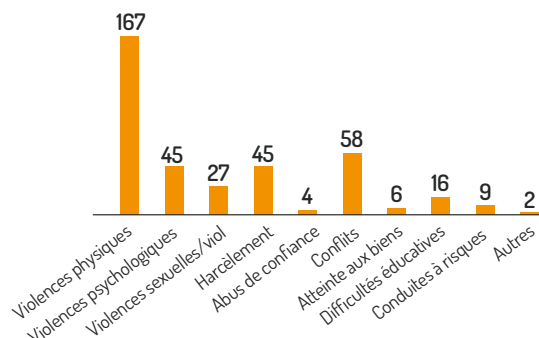
Concernant les saisines externes on retrouve principalement les services sociaux spécialisés dont une bonne majorité des Maisons Nord Solidarités ainsi que des intéressés eux-mêmes :

Il est à noter qu'en 2024, 16 personnes l'ont contactée directement. En 2025 ce sont 31 personnes soit le double. Le bouche à oreilles et le "aller vers" facilite le cap vers la gendarmerie qui est encore parfois difficile à franchir.



IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

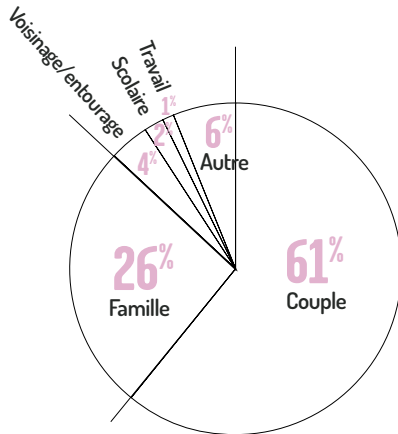
Le champ d'intervention est large avec des problématiques variées telles que : **conflits, violences intrafamiliales, violences conjugales, difficultés éducatives, conduites à risque, troubles psychiatriques, troubles cognitifs, personnes vulnérables, difficultés administratives...**



- Les **violences physiques** sont nombreuses. Elles représentent les violences conjugales, les violences intra familiales (sur ascendants, fratrie...), violences réciproques (couple, ex couple ou entourage/voisinage) etc
- Les **violences psychologiques** sont en grande majorité dans le contexte des violences conjugales.
- Les **agressions sexuelles** sont aussi bien au sein du couple, que de l'ex couple mais aussi sur le lieu de travail, dans la famille ou l'entourage proche.
- Les faits de **harcèlement** sont, comme les violences psychologiques, en grande majorité commis par l'ex partenaire que ce soit au moment de la séparation ou plusieurs mois après.
- Concernant les **abus de confiance** ce sont des personnes plutôt âgées qui ont été victimes d'escroquerie (coordonnées bancaires, réparation/travaux, sites internet frauduleux...).
- Les **conflits** relèvent des conflits conjugaux (séparation des biens en commun, disputes sous fond d'alcool...) et des conflits parentaux (garde d'enfant, autorité parentale...).
- Les **atteintes aux biens** désignent plutôt des dégradations, le vandalisme que ce soit au sein de la famille, voisinage mais également dans le contexte de la séparation de couple.
- Les **difficultés éducatives** interviennent plutôt au moment de l'adolescence du jeune. En conflit avec ses parents, sur la voie ou non de la déscolarisation, en mal être. Les parents sont démunis et me sollicitent pour une orientation vers des partenaires adaptés aux difficultés rencontrées.
- Les **conduites à risques** peuvent prendre différentes formes : pathologie psychiatrique, addiction alcool et/ou stupéfiants. Je peux également être interpellée dans le cadre d'un mal être et un risque suicidaire.
- Dans **"autre"** cela peut être une problématique logement ; la perte d'un conjoint, d'un enfant...

Il n'est pas facile d'entrer des problématiques dans des cases tant elles peuvent être variées et interdépendantes. L'intervenante a essayé en détaillant de démontrer l'étendue des interventions.

Ci-dessous le contexte de la principale problématique identifiée :



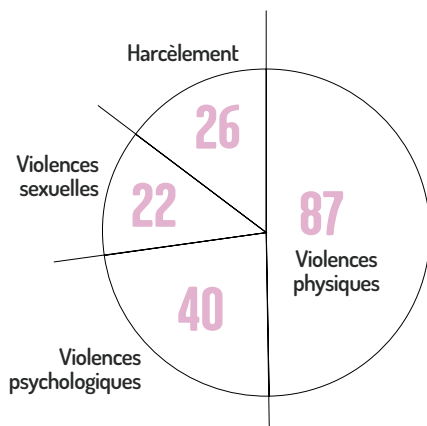
Il est constaté une importance de son intervention dans le contexte du couple ou ex couple. Les violences conjugales représentent effectivement pratiquement 60% de son activité. "Autre" peut être dans des contexte de vulnérabilité (handicap, personne vieillissante...) ou de logement (expulsion, insalubrité...).

Focus sur les violences conjugales :

En 2025, comme en 2024, les violences conjugales représentent une grosse partie de mon activité. **175 situations** (171 en 2024) relèvent des violences conjugales.

Les violences physiques sont prédominantes.

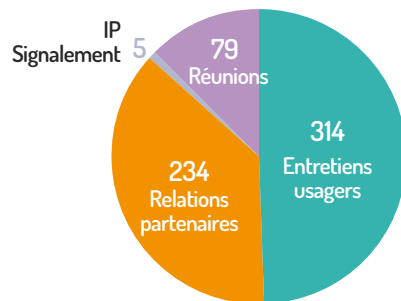
Cependant l'intervenante tient à préciser que dans le tableau il est demandé de rentrer une seule problématique, elle comptabilise donc en priorité les violences physiques alors que fréquemment les violences physiques interviennent après ou en même temps que des violences psychologiques, verbales et harcèlement.



Comme en 2024, l'intervenante constate au cours de ses entretiens que des victimes de violences conjugales subissent des viols conjugaux sans en faire le lien. Ainsi lorsque le conjoint insiste, s'énerve voire menace pour avoir un rapport sexuel, la victime considère ça comme un "devoir conjugal" avec cette phrase qui revient régulièrement "*je laisse faire, ça va passer, je vais avoir la paix*". On peut donc supposer que les violences sexuelles au sein de couple sont très peu dénoncées par les victimes. La notion de consentement n'est toujours pas perçue dans la relation de couple.

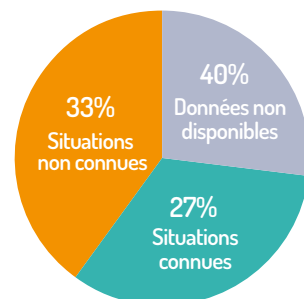
MODE DE CONTACT ET INTERVENTIONS

Durant cette année 2025, ont été réalisé **314 entretiens** auprès des usagers, **3 information préoccupante** et **2 signalements**. J'ai participé à 79 réunions et pris contact à **234 reprises** avec des partenaires. Le nombre de réunions assez important s'explique notamment par les rencontres diverses (élus, partenaires...) dues à la présentation du poste. L'intervenante a également des réunions en interne au CIDFF, des supervisions, Visio ou autre.



SUIVI SOCIAL DES USAGERS

En détail sur l'année 2025, **84** des situations rencontrées sont connues des services sociaux, **101 non connues** et **122** dont l'information n'a pas été obtenue soit parce qu'il n'y avait pas nécessité à le connaître ou par le fait de n'avoir pas réussi à établir le contact avec la personne.



Orientations des données :

Les principales orientations pour l'ensemble de l'année 2025 ont été effectuées vers des associations (CIDFF, MEDIATION, AJAR), les services de police ou de gendarmerie et les services sociaux. L'orientation "Autre" correspond à ma mise en disponibilité auprès de l'utilisateur s'il n'y a pas eu de contact direct ou en cas de besoins complémentaires.

IMPLICATION PARTENARIALE

L'intervenant tient à souligner l'importance de la présence de Madame Kudesko, psychologue, sur l'antenne du CIDFF de Cambrai. Cela permet un réel soutien et une prise en charge rapide dans les situations de violence.

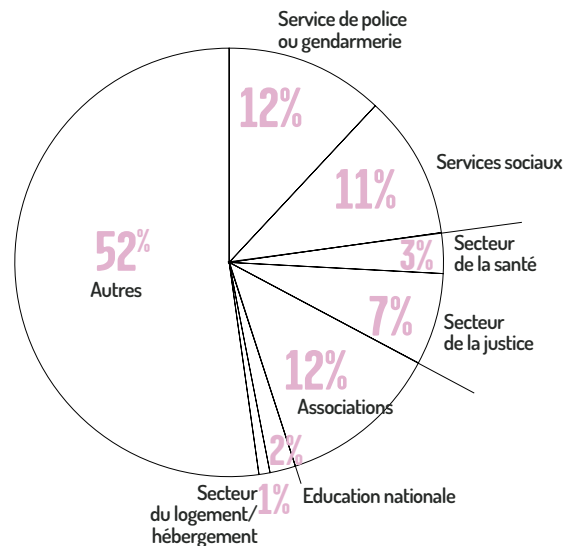
Également la précieuse collaboration avec les travailleurs sociaux de la Maison Nord Solidarités d'Avesnes les Aubert qui permet aux victimes de bénéficier d'un accompagnement complémentaire de qualité.

Afin de développer et/ou de **renforcer le partenariat sur le territoire du Cambrésis**, plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année 2025 :

- Service social de l'Education Nationale du bassin de Cambrai, SIAO 115 référents sortie d'incarcération,
- Café des partenaires organisé par la Maison des parents du Département du Nord,
- Les Maisons Nord Solidarités,
- La Cellule de Recueillement des Informations Préoccupantes de Cambrai,
- Participation à des synthèses partenariales pour des suivis de victimes,
- Participation aux portes ouvertes de la clinique de l'Epinoy à Cambrai,
- La CPAM du Hainaut concernant les différents droits des usagers notamment dans le cadre victimes de violences conjugales,
- Réunion d'information sur la Justice Restaurative,
- Réunion de présentation des missions du SPIP de Cambrai.

L'intervenante a participé à **différents réseaux** ou instances bien spécifiques telles que :

- Les réunions de l'ANISCG "Hauts de France",
- Le réseau territorial sur les violences conjugales du Département du Nord,
- Les commissions d'arrondissement de prévention et de lutte contre les violences conjugales en sous-préfecture de Cambrai,
- Les réunions et les préparations des différents comités de pilotage du Département du Nord,
- Le réseau parentalité du Cambrésis,
- Les Comités de pilotage mensuels Violences Intra Familial au Tribunal Judiciaire de Cambrai,
- Le Conseil de Juridiction du Tribunal Judiciaire de Cambrai,
- Le Conseil Local d'Accès au Droit au Tribunal Judiciaire de Cambrai,



- Une présentation des missions du Service d'Accueil Unique du Justiciable au Tribunal Judiciaire de Cambrai,
- L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance,
- Le réseau Femmes Enfants Victimes de Violences porté par Mme Sabine Fétille référente Etat violences conjugales,
- Les comités techniques ISCG du Cambrésis pilotés par Sabine Fétille, référente Etat violences conjugales, entre les ISCG du CIDFF et du service SOLVEIG,
- Le forum VIF au Centre Hospitalier du Cateau lors de la journée du 25 novembre,
- Le ciné débat du film "L'emprise" au Tribunal Judiciaire de Cambrai.

Parallèlement et afin d'actualiser et d'approfondir ses connaissances, l'intervenante participe à des **webinaires** ou à des instances exceptionnelles telles que

- Webinaire "Sorority" organisé par l'ANISCG,
- Webinaire "Les violences masculines, entre domination et aliénation" organisé par l'Université de Lille,
- Webinaire « Protection de l'enfance » organisé par le CIDFF Nord Territoires,
- Des comparutions immédiates sur invitation du Parquet,
- Une conférence sur la justice restaurative au Tribunal Judiciaire de Cambrai,
- Une conférence sur la prostitution des mineur-es organisée par la plateforme jeunesse du Département du Nord,
- Une conférence de Marcel Rufo sur la thématique "Gestion et origine de la violence chez les adolescents" organisée par le Service Enfance et Jeunesse de la ville de Cambrai,
- Une formation de sensibilisation sur la prostitution des mineur-es réalisée par la Boussole,
- Une sensibilisation sur les radicalités organisée par le Centre d'animation Eclipse de Cambrai,
- Une réunion d'information sur les différentes mesures de protection des majeurs organisée par le CLIC de Cambrai,
- Une conférence de Julie Bodelot sur la thématique des violences conjugales.



Ensemble, brisons le silence sur les violences intra-familiales

25 novembre 2025



Détection
Orientation
Prise en charge
Stand
Exposition
Court-métrage

5^{ème} FORUM

Prévenir les violences intra-familiales
de 9h à 16h30



Dans le cadre de la journée internationale de lutte
contre les violences faites aux femmes

CINÉ-DÉBAT L'Emprise

Mercredi 26 novembre 2025 à partir de 18h00
Salle d'audience du Tribunal Judiciaire de Cambrai
14 rue Froissart



1^{ère} PARTIE 18h00 :
DIFFUSION DU FILM
"L'EMPRISE"

2^{ème} PARTIE 20h00 :
DÉBAT AVEC LES
INTERVENANTS



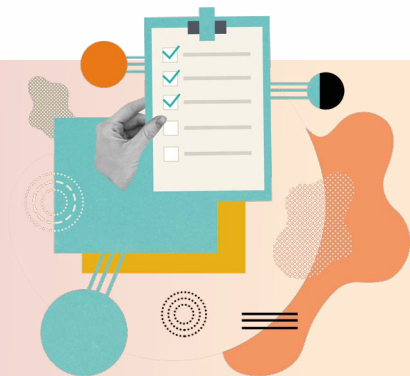
Entrée gratuite, sur inscription uniquement à l'adresse suivante (places limitées):
evenements.tj.cambrai@gmail.com

Constats et perspectives

➤ L'année 2025 a été une année d'installation réelle dans la prise de poste. Les réflexes partenariaux sont établis et les contacts avec les partenaires beaucoup plus fluides et naturels.

La connaissance du système judiciaire en gendarmerie s'est accentuée grâce à la patience et à la pédagogie des gendarmes qui ont toujours su prendre de leur précieux temps pour expliquer à l'intervenante les procédures, l'organisation de leur travail au quotidien.

Pour 2026, elle va donc continuer à développer et/ou renforcer ses compétences via des formations proposées et autres sensibilisations. Également continuer à rencontrer les partenaires du territoire afin d'informer sur ses missions.

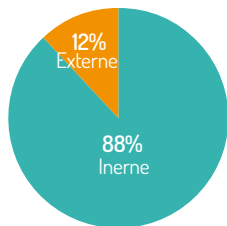


À la gendarmerie de Lille

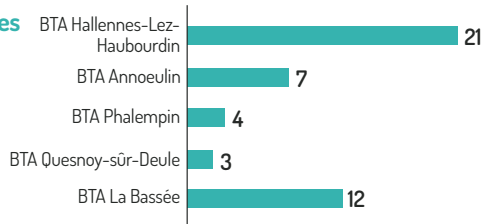
Depuis octobre 2025

ORIGINE DES SAISINES

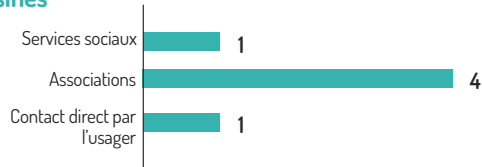
Sur les 52 situations traitées, 46 relevaient de saisines internes, émanant directement des brigades, et 6 saisines externes (associations, personne elle-même, institutions). La forte proportion de saisines internes confirme la réappropriation rapide du dispositif par les unités de gendarmerie.



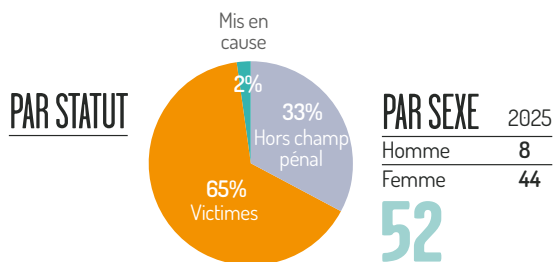
Origine saisines internes :



Origine saisines externes :



PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES



PAR ÂGE 2025

Personnes mineures	3
Personnes majeures	49

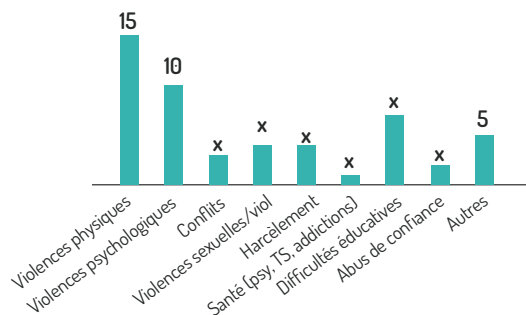
L'analyse des données statistiques fait apparaître une **majorité de femmes** parmi les bénéficiaires : 44 femmes (85%) pour 8 hommes (15%).

Sur cette période d'octobre à décembre l'intervenante a accompagné **34 victimes**, **1 mis en cause** et **17 hors champs pénal** (qui peut correspondre à des interventions de la gendarmerie ne nécessitant pas de procédure judiciaire), ou encore des personnes victimes de violences conjugales qui ne sont pas encore prêt(e)s à déposer une plainte. Dans ce cadre là, elle peut accompagner les personnes au dépôt de plainte. Les situations concernant principalement des adultes âgés de 25 à 45 ans, souvent parents d'enfants mineurs. Plusieurs accompagnements ont impliqué des enfants exposés à des contextes de violences intrafamiliales.

Les bénéficiaires présentent fréquemment des vulnérabilités multiples : **dépendance économique**, **addictions**, **isolement**, **difficultés de logement**, **méconnaissance des droits** ou **absence de relais familial**. L'intervention sociale a permis d'apporter un **soutien global**, dans une **approche centrée sur l'accès aux droits et l'autonomisation**.

IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

La problématique dominante demeure celle des violences conjugales et intrafamiliales. Sur les 52 situations, **28** relevaient de **violences conjugales** ou intrafamiliales, soit plus de **53%** de l'activité.



Les autres problématiques principales identifiées sont :

- 7 situations de précarité socio-économique
- 4 situations liées à des difficultés de logement
- 3 situations de conflits familiaux ou séparations conflictuelles hors violences caractérisées.

Plusieurs situations présentent un cumul de difficultés nécessitant une coordination renforcée et une vigilance particulière quant à la mise en sécurité.

TRAVAIL EN PARTENARIAT

La reprise du poste a nécessité un travail actif de remobilisation partenariale. Des rencontres auprès des mairies du secteur ont été engagées afin de présenter la reprise du dispositif et de rétablir les circuits d'orientation.

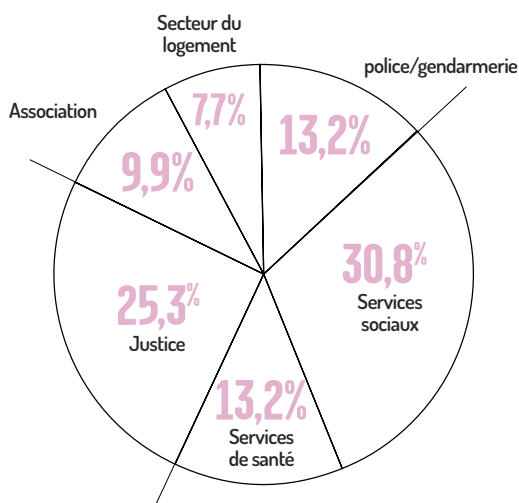
Une rencontre a eu lieu avec la Maison Nord Solidarités d'Haubourdin/La Bassée. Des prises de contact ont également été initiées avec les autres MNS du secteur afin d'organiser une rencontre collective visant à renforcer la coordination territoriale.

L'intervenant a participé à la réunion régionale de l'ANISCG qui s'est déroulée à Arras.

Dans le cadre de la **journée internationale pour la lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre**, l'intervenante a participé à une **table ronde** organisée au rectorat de Lille. Elle a également pris part à un ciné débat organisé par la mairie d'Annoeullin, où j'ai pu accompagner la gendarmerie d'Annoeullin. Ces actions s'inscrivent dans la mission de prévention et de sensibilisation portée par le CIDFF et contribuent à renforcer la visibilité du dispositif sur le territoire.

ORIENTATION & ACCOMPAGNEMENT

Au total, **60 orientations** ont été réalisées au cours du trimestre. Certaines situations ont nécessité plusieurs relais afin de répondre de manière adaptée à la complexité des problématiques rencontrées.



Les orientations ont principalement concerné :

- les services sociaux de secteur
- les dispositifs de logement
- les structures d'aides juridiques
- les associations spécialisées dans l'accompagnement des victimes de violences
- les dispositifs d'accès aux droits.

Pour les situations les plus sensibles, un suivi a été maintenu afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et de sécuriser les parcours.

Constats et perspectives

- À compter de janvier 2026, l'arrivée d'une collègue sur le poste d'Intervenante Sociale au Commissariat Central de Lille, vacant depuis trois ans, constitue une évolution structurante pour le territoire.
- La mise en place de ce binôme offrira la possibilité d'harmoniser les pratiques, de partager les analyses de situations complexes et de renforcer la continuité des parcours des personnes accompagnées. Elle permettra de consolider la visibilité du dispositif d'intervention sociale auprès des partenaires.
- Plusieurs axes de développement partenarial sont prévus pour les prochains mois. Des contacts ont été engagés ou sont en cours avec l'Unité Médico-Judiciaire (UMJ), l'association SOLFA, l'association EOLLIS ainsi que le dispositif COCON au sein de l'hôpital Saint Vincent de Paul. Ces échanges visent à renforcer la fluidité des orientations, notamment pour les situations de violences intrafamiliales et conjugales nécessitant une prise en charge globale tant sur le plan médico-judiciaire et psychologique.

LA MÉDIATION FAMILIALE

Définition de la médiation familiale reconnue par le conseil consultatif de la médiation familiale en Juin 2002 :

La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial, axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation, dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.



Le service de médiation familiale est conventionné par la CAF, le Ministère de la Justice et la MSA, le conseil départemental, la ville et la DRDFE/SDFE dont il reçoit les subventions pour fonctionner. Il suit le référentiel national de financement partenarial des services de médiation familiale pour l'organisation du service, les résultats attendus et pour l'attribution des moyens qui lui sont alloués. **Un nouveau référentiel de financement de la médiation familiale de la CNAF est entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025, apportant des précisions sur la pratique de la médiation familiale.**

A/ L'ÉQUIPE & SON ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE

En 2025, le service de médiation familiale est composé de 3 médiatrices et compte 2 ETP répartis de la manière suivante :

- > **Sophie DYKMANS** médiatrice depuis avril 2015, exerçant sur 0,75 ETP sur **l'antenne de Roubaix** et coordinatrice du service de Médiation Familiale sur 0,1 ETP depuis décembre 2021.
- > **Carine SABLON** diplômée depuis novembre 2024 et exerçant depuis décembre 2024 sur 0,75 ETP sur **l'antenne de Tourcoing**.
- > **Myriam PENNEQUIN** médiatrice depuis novembre 2021 et exerçant depuis janvier 2025 sur 0,5 ETP sur **l'antenne de Lille**.

Les médiatrices sont toutes les trois titulaires du Diplôme d'Etat de Médiateur Familial.

Cette répartition des trois médiatrices, chacune sur une antenne, facilite l'organisation du travail et contribue à une bonne visibilité et implication du service sur le territoire.

Ces lieux sont aménagés de manière chaleureuse, accueillante, accessible à un large public. Ces espaces posent un cadre propice à l'écoute et l'échange en toute confidentialité. Avec l'ouverture d'un service de médiation familiale à Lille, le bureau dédié à la médiation a été aménagé avec soin afin de créer un espace accueillant et confortable.

B/ LES HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

En 2025, le service de médiation familiale peut accueillir le public toute la semaine : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 18h.

LE PUBLIC ACCUEILLI ET SES CARACTÉRISTIQUES

Sur les **230 dossiers** ouverts en 2025, nous connaissons l'origine géographique de **369 personnes**. Nous avons regroupé les communes par territoires de rattachement CAF.

TERRITOIRE ROUBAIX

69,5% des participants, soit 256 personnes

- **Roubaix** : 21% des participants, soit 78 personnes
- **Tourcoing** : 18% des participants, soit 65 personnes
- **Proche Roubaix** : 24% des participants, soit 89 personnes
 - Croix 4,6% des participants, soit 17 personnes
 - Wattrelos 3,5% des participants, soit 13 personnes
 - Marcq-en-Barœul 3,2% des participants soit 12 personnes
 - Lys-Lez-Lannoy 3% des participants, soit 11 personnes
 - Villeneuve-d'Ascq 2,2% des participants, soit 8 personnes
 - Wasquehal 2,2% des participants, soit 8 personnes
 - Hem 1,6% des participants, soit 6 personnes
 - Leers 1,3% des participants, soit 5 personnes
 - Lannoy 2 personnes, Toufflers 2 personnes
 - Wambrechies 1, Forest-sur-Marque 1, Baisieux 1, Willems 1, Gruson 1
- **Proche Tourcoing** : 6,5% des participants, soit 24 personnes
 - Halluin 2,4% des participants, soit 9 personnes
 - Mouvaux 2% des participants, soit 7 personnes
 - Neuville-en-Ferrain 1,1% des participants, soit 4 personnes
 - Linselles 2 personnes, Bousbecque 1, Bondues 1

TERRITOIRE de Lille

21,5% des participants, soit 79 personnes

- **Lille** : 9,2% des participants, soit 34 personnes
 - Lambersart 1,6% des participants, soit 6 personnes
 - Camphin-en-Pévèle 1,4% des participants, soit 5 personnes
 - Hellemmes 1,1% des participants, soit 4 personnes
 - Marquette-Lez-Lille 1,1% des participants, soit 4 personnes
 - Mons-en-Barœul 1% des participants, soit 3 personnes
 - Saint-André-Lez-Lille 1% des participants, soit 3 personnes
 - Pont-à-Marcq 1% des participants, soit 3 personnes
 - Ronchin 1% des participants, soit 3 personnes
 - La Madeleine 2 personnes, Phalempin 2, Wervicq Sud 2
 - La Bassée 1, Comines 1, Cysing 1, Lomme 1, Loos 1, Mons-en-Pévèle 1, Sainghin-en-Weppes 1
- **Autres territoires caf du nord** : 4% des participants, soit 15 personnes : Armentières : 5 personnes / Valenciennes : 3 personnes / Dunkerque : 3 personnes Douai : 1 personne
- **Hors département 59** : 3% des participants, soit 12 personnes dont 4 personnes viennent du Pas-de-Calais (62)
- **Etranger** : 2% des participants, soit 7 personnes dont 6 personnes viennent de la Belgique.



Table ronde sur le contrôle coercitif en partenariat avec l'Université catholique de Lille et l'association Hestia.

> 69,5% des personnes proviennent du Territoire de Roubaix (Roubaix, Tourcoing et villes proches), ce qui confirme une bonne implantation du CIDFF sur notre territoire.

> 39% des personnes proviennent des villes de Roubaix et de Tourcoing, où sont implantés nos locaux et nos permanences d'information.

> 21,5% des personnes proviennent du territoire de Lille, où notre nouvelle antenne de médiation familiale s'est ouverte en janvier 2025.

> Au total 91% des personnes proviennent des territoires où sont implantées nos 3 antennes de médiation familiale.

MODE DE CONNAISSANCE PAR LE PUBLIC DU SERVICE DE MÉDIATION

● Forte augmentation des orientations venant du monde judiciaire

Augmentation des orientations dite “conventionnelles” en provenance du monde judiciaire : 63 situations en 2025 (55 situations en 2024, 54 en 2023, 57 en 2022, 31 en 2021 et 13 en 2020). Le canal judiciaire reste un bon mode de connaissance de la médiation familiale (MJD, Notice TJ, connaissance de la médiation par la justice) et ce chiffre ne cesse d’augmenter depuis 2020.

Forte augmentation des médiations dites “judiciaires” en provenance des Juges aux affaires familiales : 27 en 2025 (10 mesures en 2024). Cette augmentation s’explique par la mise en place par la chambre de la famille de l’ordonnance d’injonction de rencontrer un médiateur et de médiation depuis septembre 2025, suite à l’application du décret du 18 juillet 2025 portant sur les modes amiables de résolution des différends.

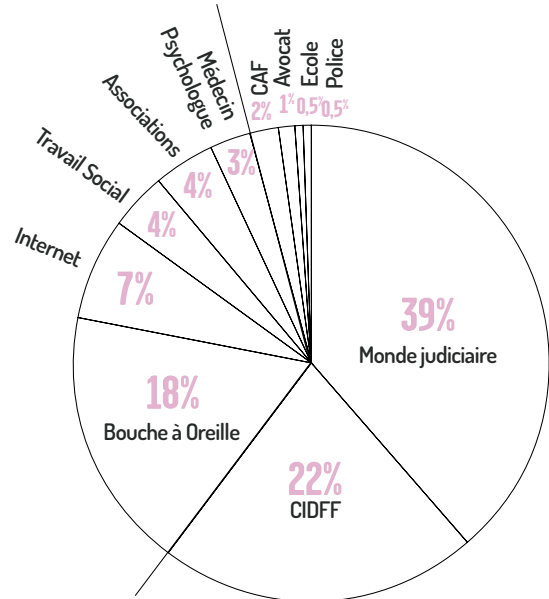
● **Bonne stabilité des orientations en provenance du CIDFF**, ce qui vient confirmer une bonne information de la médiation familiale à l’interne et un bon travail d’accompagnement global des personnes au sein de la structure : 51 situations en 2025 (58 situations en 2024, 32 en 2023, 38 en 2022, 23 en 2021). Les juristes sont sollicitées par des situations de séparation et de divorce et sont prescriptrices en interne. Les référentes RSA orientent également très régulièrement les familles vers la médiation familiale afin qu’elles puissent fixer le montant de la pension alimentaire, élaborer une convention parentale et l’homologuer devant le juge aux affaires familiales. Les psychologues orientent également des situations mère/Ado suite à des violences intra-familiales.

● Stabilité des orientations par le bouche à oreille.

Ce mode de connaissance reste un bon canal : 38 situations en 2025 (39 situations en 2024, 47 en 2023, 23 en 2022, 13 en 2021 et 6 en 2020), ce qui vient souligner une bonne connaissance et notoriété de notre structure sur le territoire.

● **Stabilité des orientations en provenance des associations** soit 14 situations en 2025 (14 en 2024, 7 en 2023.) dont 5 situations provenant de la Maison des Parents, qui s’explique par le partenariat développé avec cette structure.

● **Stabilité des orientations en provenance de la CAF**, des médecins/psychologues et des avocats.

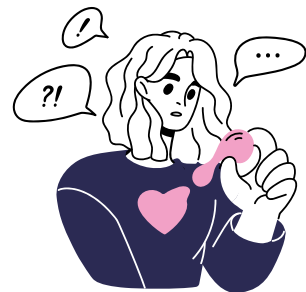


TYPOLOGIE DE LA DEMANDE

Sur les 230 dossiers ouverts en 2025, la typologie des demandes s’effectue de la manière suivante :

NB DE DEMANDES

Divorce – Séparation	167
Parents/Ados	19
Médiations Conjugales	17
Grands-Parents/Parents	11
Fratric	6
Parents/Jeunes Adultes	5
Recomposition familiale	4
Autre	1



DIVORCE – SÉPARATION

167 DEMANDES / 72,6 %

Constat d'une forte prédominance des DVS : 167 situations en 2025, ce chiffre reste stable. Le contexte de la saisine du service reste principalement des situations de divorce et de séparation, qui est l'essence même de la médiation familiale. Cette saisine peut se faire avant, pendant ou après une séparation. Les principaux motifs de recours sont les points touchant à l'exercice conjoint de l'autorité parentale et l'organisation de la nouvelle vie familiale.

- **Organiser et poser une cadre à la séparation :**

dans un certain nombre de dossiers, la séparation est récente (moins de 3 mois), ce qui permet aux médiatrices une intervention précoce dans des conflits non cristallisés, où il est possible d'élaborer des accords parentaux en prévention de conflits à venir. On souligne que dans certaines situations, les personnes ayant pris la décision de se séparer, se trouvent néanmoins parfois contraintes de continuer à vivre ensemble sous le même toit. La médiation familiale permet dans ce contexte d'aménager avec les personnes un cadre sécurisé pendant la période de cohabitation ou de séparation en cours et d'éviter ainsi l'escalade de comportements agressifs.

- **Élaborer une convention parentale aux fins d'homologation devant le juge aux affaires familiales :**

ces demandes continuent d'augmenter. La médiation familiale est perçue par les personnes comme un mode alternatif de résolution des conflits et un moyen d'éviter la judiciarisation de leur séparation. Cette année, environ 27 conventions parentales ont été signées dans l'espace de médiation en vue de l'homologation devant le juge aux affaires familiales. Ce processus par la voie de l'homologation permet de raccourcir les délais judiciaires de traitement des dossiers et est encouragé par les JAF dans le cadre de l'OIMF.

- **Fixer ou modifier les modalités de résidence des enfants.**

- **Fixer ou réviser le montant de la pension alimentaire.**

- **Clarifier le calendrier de l'organisation pendant les vacances.**

- **S'accorder par rapport aux choix éducatifs, d'école, de religion, des activités scolaires et extra-scolaires.**

- **Organiser les modalités de communication entre les parents, apaiser les tensions relationnelles entre eux.**

- **Faciliter les recompositions familiales**
(tensions liées à la place du beau-parent).

- **Trouver un arrangement sur les conditions du divorce, le sort de la maison, les biens mobiliers et immobiliers, la prestation compensatoire...**

MÉDIATIONS CONJUGALES

17 DEMANDES / 7,4 %

Ces demandes sont en légère augmentation. Certains couples sollicitent la médiation familiale, afin de clarifier entre eux la décision de séparation, pour les aider dans l'élaboration de décisions communes dans le cadre de difficultés éducatives. Dans ces situations, la médiation familiale propose un accompagnement adapté visant à faciliter la communication et l'élaboration de décisions communes. Les couples qui rencontrent des difficultés affectives et sexuelles sont en revanche orientés vers le conseil conjugal.

MÉDIATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

41 DEMANDES / 18 %

Le motif du recours à la médiation familiale pour des conflits intergénérationnels est en légère augmentation :

- **Médiations Parents/Adolescents en Légère augmentation : 19 situations.**

Carine Sablon s'est formée à ce type de médiation en 2025. Le service est sollicité principalement en raison de difficultés relationnelles d'un ado avec l'un de ses parents suite à une séparation parentale ou une recomposition familiale (refus d'un ado d'aller chez l'un de ses parents, difficultés éducatives avec celui-ci...).

- **Médiations Grands-parents/Parents : 11 situations -**

Stabilité de ce type de demande (fixation de droits de visite d'un grand-parent vis-à-vis d'un petit enfant, difficultés relationnelles grands-parents/parents). Ces médiations sont généralement compliquées en raison de l'existence de conflits familiaux ancrés depuis de nombreuses années. On peut recevoir des grands-parents qui souffrent de ne plus voir leurs petits-enfants et cela dans un contexte où des violences ont été rapportées.

- **Médiations Parents/Fratrie :**

6 demandes - Stabilité de ce type de demande. Il s'agit principalement de tensions au sein de la fratrie liées à des prises de décisions par rapport à parent vieillissant et en perte d'autonomie.

- **Médiation Parents/Jeunes Adultes :**

5 situations - Stabilité de ce type de demande

- **Recomposition familiale : 4 situations**

- **AUTRE : 1 situation**



L'IMPACT TERRITORIAL

Interventions collectives auprès de professionnel.e.s

Les communes prioritairement concernées par les réunions collectives auprès des partenaires sont Lille et Tourcoing.

Nombre d'actions suivant les communes :

46 actions dont

- Lille : 17 actions
- Tourcoing : 16 actions
- Roubaix : 5 actions
- Wattrelos : 2 actions
- Bondues : 1 action
- Comines : 1 action
- Loos : 1 action
- Hellemmes : 1 action
- Neuville en Ferrain : 1 action
- Paris : 1 action

Total des bénéficiaires :

400

Interventions collectives auprès du public

Les communes prioritairement concernées par les réunions collectives auprès des partenaires sont Tourcoing et Roubaix.

Nombre d'actions suivant les communes :

42 actions dont

- Lille : 18 actions dont 100 personnes
- Tourcoing : 11 actions soit 49 personnes
- Roubaix : 10 actions soit 43 personnes
- Hellemmes : 1 action soit 42 personnes
- Armentières : 1 action soit 10 personnes
- Quesnoy : 1 action soit 12 personnes

Total des bénéficiaires :

246

PROMOTION PROFESSIONNELLS

	Réunions d'information collective à destination des professionnels	Personnes bénéficiaires de réunions d'information collective
Travailleurs sociaux	17	185
Justice	6	87
CAF	7	75
Santé	4	10
Associations	11	39
Total	46	400

PROMOTION PUBLIC

	Réunions d'information collective à destination du public	Personnes bénéficiaires de réunions d'information collective
Permanence TJ Lille	11	7
Semaine internationale MF TJ Lille	1	13
Permanence MJD Roubaix et Tourcoing	12	32
Info sur la séparation avec les avocats / MF en MJD et CCAS	3	19
JNAD – Journée d'Accès Aux Droits	2	11
Maison des Parents Action Promotion Lille	4	65
Action Promotion Tourcoing	2	4
Asso Tous Ensemble	2	26
Relais petite enfance	1	12
Potes au Ciel	1	8
Marché Hellemmes	1	42
Radio	1	10
Forum UDAF	1	15
Total	42	264

Permanences au TJ de Lille

Le lundi et le mardi de 9h à 12h, permanences calquées sur les audiences des JAF.

Les médiatrices se partagent ces permanences avec les autres associations de médiation familiale. Les médiatrices du CIDFF assurent une présence environ une fois par mois. Les personnes viennent se renseigner spontanément, en attendant leur audience, sur le conseil du juge ou de l'avocat, ou bien suite à l'invitation dans le courrier de la convocation (notice TJ), ou encore suite à l'orientation du SAUJ (Service d'Accueil Unique du Justiciable).

Permanences à la Maison de Justice et du Droit

sur rendez-vous fixés par la MJD

MJD de Tourcoing :

permanence le 4^{ème} mercredi matin tous les 2 mois.

MJD de Roubaix :

permanence le 3^{ème} jeudi après-midi tous les 2 mois.

Action de promotion au sein de la Maison des Parents à Lille :

Avec l'ouverture de la Maison des Parents de Lille début 2025, la médiatrice a proposé 4 ateliers d'échanges autour du conflit, de la violence et de la médiation à destination des familles du territoire.

La collaboration avec la Maison des Parents de Tourcoing reste dynamique et des actions de promotion sont également réalisées régulièrement.

DROITS



Information sur la séparation avec les avocats à la MJD de Roubaix et de Tourcoing

Nous proposons des interventions avec les avocats afin d'apporter en direction du public une information complète sur la séparation et le divorce, concernant les questions juridiques, l'autorité parentale, la coparentalité, la communication, l'impact de la séparation sur les enfants, ainsi que les lieux ressources (Médiation Familiale, les aides de la CAF).

RÉSULTATS CHIFFRÉS

Détails chiffrés

DOSSIERS OUVERTS 230

Dossiers ouverts en 2024 233

Dossiers ouverts en 2024 et poursuivis en 2025 7

203 dossiers conventionnels soit 88%

27 dossiers judiciaires soit 12%

26 injonctions

1 ordonnance

ENTRETIENS D'INFORMATION PRÉALABLES 384

soit 371 en individuel et 13 ensemble

ENTRETIENS

605

Entretiens d'information préalables 384

Entretiens de médiation familiale 133

Actions de promotion 88

Action de Promotion envers les professionnels 46

Action de Promotion envers le public 42

Issues des médiations sur les 72 dossiers

terminés au 31/12/2025

DOSSIERS 72

Médiations Conventionnelles

Médiations Judiciaires

Total

	Accord écrit	Accord oral	Sans accord	Apaisement significatif
Médiations Conventionnelles	27	10	8	21
Médiations Judiciaires	3	0	0	3
Total	30	10	8	24

55,5% d'accords dont 42% d'accords écrits

33% d'apaisement significatif

Il convient de préciser que les accords contribuent à l'apaisement relationnel entre les personnes.

POINTS FORTS

- **Développement de la dynamique "Médiation Familiale" au sein de notre service composé de trois médiatrices.**

Renforcement de l'équipe par des temps de coordination et d'échanges réguliers avec la mise en place de rencontres mensuelles, en alternance sur chaque secteur, qui permet de rompre l'isolement.

- **Renforcement de la promotion de la médiation familiale sur l'antenne de Tourcoing.**

- **Développement du partenariat à Lille avec l'ouverture d'un service de médiation familiale sur l'antenne de Lille depuis le 01/01/2025.**

La création de ce service avec Myriam Pennequin a démarré par la rencontre des partenaires ancrés sur le territoire, notamment la maison des parents de Lille qui a ouvert ses portes début 2025. En 2025, **4 ateliers d'échanges autour du conflit, de la violence et de la médiation** ont été organisés à la Maison des Parents, à destination des familles et des professionnels du territoire. Au total, **70 personnes** environ ont participé et ont été sensibilisées à la médiation et à la distinction conflit/violence. Quantitativement, **54 dossiers ont été ouverts** sur l'année 2025, dont **66%** des dossiers où la demandeuse ou le demandeur habite sur le territoire de la CAF de Lille. **163 entretiens** ont été effectués (entretiens individuels, de médiation et de promotion). Ce nombre d'entretiens rejoint les objectifs CAF (*soit 160 entretiens à réaliser pour 0,5ETP*). Au cours de l'année, **20 médiations ont été terminées**.

- **Augmentation des orientations judiciaires et relance de la dynamique partenariale avec la Chambre de la Famille du Tribunal Judiciaire de Lille**

Depuis 2021, on constate une baisse continue des orientations judiciaires (*37 mesures en 2021, 19 en 2022, 12 en 2023 et 10 en 2024*). En 2025, un tournant est marqué par la mise en place par le Tribunal Judiciaire de Lille d'une nouvelle pratique : l'ordonnance d'injonction de rencontrer un médiateur et de médiation (OIMF).

Cette ordonnance est envoyée systématiquement à tout justiciable ayant déposé une requête devant le Juge aux Affaires Familiales. Cette mesure enjoint aux personnes d'assister à une séance d'information auprès d'un médiateur familial.

Un attaché de justice est dédié spécifiquement pour le traitement de ces OIMF et l'orientation de ces mesures vers les différentes associations de médiation familiale.

Cette mesure intervient dans le contexte de la mise en œuvre du nouveau décret du 18 juillet 2025 sur les modes amiables de règlement des différends. Ce texte réaffirme la mission du juge de concilier les parties. Par ailleurs, cette mesure s'inscrit dans le souci d'améliorer la qualité du service rendu par la justice face au délai important d'audience (*12 et 15 mois*). L'orientation en médiation peut permettre aux personnes d'éviter une escalade du conflit, de trouver une solution provisoire, et de parvenir à un accord partiel ou total.

Les services de médiation du CIDFF ont reçu 40 mesures d'OIMF en 2025. Le processus de médiation familiale s'est mis en place pour une dizaine de dossiers. On constate que la saisine du juge a principalement pour objet la contribution à l'entretien et l'éducation de l'enfant (*fixation, révision, suppression*). En médiation des conventions parentales peuvent être trouvées entre les personnes et homologuées par la suite devant le juge aux affaires familiales.

- **Force du réseau en interne du CIDFF Nord/Territoires.**

Un travail de maillage s'effectue au sein du service avec les collègues juristes, référentes RSA et psychologues. L'orientation de situations par les collègues vers la médiation familiale vient confirmer une bonne information de la médiation familiale à l'interne, ainsi qu'un bon travail d'accompagnement global des personnes au sein du CIDFF : **51 dossiers ont été ouverts en 2025** suite à des orientations internes.

- **Un partenariat dynamique sur le territoire avec les différents acteurs :**

- > **Les Maisons de Justice et du Droit de Roubaix et de Tourcoing :**

Orientation pertinente par les MJD vers nos permanences d'information – Ces permanences sont bien repérées et investies par le public – Bon partenariat et bonne communication portée par les MJD. Participation à la Journée d'Accès aux Droits et bonne affluence du public

- > **Le TJ de Lille :**

- La dynamique partenariale a été relancé avec les juges aux affaires familiales avec la mise en place de l'OIMF.
- Les permanences tenues par les médiateurs au TJ de Lille contribuent à une bonne visibilité de la MF au sein du Tribunal, même si ces permanences restent globalement peu investies par le public. Elles permettent néanmoins aux personnes de venir se renseigner spontanément au Tribunal, en attente d'une audience, sur le conseil d'un juge ou d'un avocat, suite à la notice TJ, ou l'orientation du SAUJ.
- La semaine internationale de la Médiation avec la présence des médiateurs pendant une semaine dans le hall du Tribunal a favorisé cette visibilité auprès des professionnels (avocats, magistrats) et du public.

> **La CAF** : Participation à la mise en place d'un webinaire "Parents face à la séparation" à destination des personnes. L'élaboration de ce webinaire a fait l'objet de plusieurs rencontres entre les associations de médiation familiale, les avocats et la CAF et a permis de construire grâce aux regards croisés des différents professionnels une information complète sur la séparation et de penser un nouvel outil de communication au service des personnes.

> **Avec les structures conventionnées de MF :**

Rencontres régulières environ tous les deux mois : réflexion autour de la mise en place des OIMF (harmonisation de nos pratiques), élaboration en commun d'actions de promotion (construction de saynètes pour présenter des situations de médiation, ainsi que d'un kahoot!). Expérimentation de ces nouveaux supports de communication sur le marché de Hellemmes.

> **Avocats-Médiateurs-CAF pour la co-animation des ateliers "Face à la séparation, que faire et comment ?"**

Satisfaction des participants quant à la compréhension des effets de la séparation dans ses impacts juridiques, relationnels, psychologiques et administratifs et bonne collaboration et complémentarité entre partenaires. Cependant la participation du public à ces ateliers reste peu élevée.

> **La Maison des Parents** développement du nouveau partenariat avec la Maison des Parents de Lille et mise en place d'ateliers d'échange autour du conflit, de la violence et de la médiation à destination du public et des professionnels : bonne mobilisation des personnes et forte satisfaction des participants. La collaboration avec la Maison des Parents de Tourcoing reste dynamique et des actions de promotion sont également réalisées régulièrement.

- **Un cadre clair d'intervention fixé par le nouveau référentiel de la Médiation Familiale en vigueur depuis le 01/01/2025 : il pose l'exclusion de la médiation familiale en présence de violence intrafamiliales** dans toutes les situations dans lesquelles des violences actuelles ou passées sont alléguées par l'un des parents/époux sur l'autre parent/époux ou l'enfant. La reconnaissance de cette interdiction pose ainsi un cadre clair de travail et est accueillie très favorablement par les médiatrices familiales du CIDFF. Celles-ci ont développé une expertise VIF et sont formées pour repérer les situations de violences. L'entretien d'information préalable à la médiation familiale permet aux médiatrices d'évaluer l'opportunité de la médiation familiale. Ce repérage est facilité par les ressources internes, qui nous permettent de distinguer le conflit de la violence et de vérifier le niveau de violence, de contrôle ou d'emprise par un questionnaire sur l'état de la relation, l'intensité des émotions, et la capacité d'exprimer un point de vue face à l'autre. Si des violences sont évoquées, les personnes sont alors orientées vers nos collègues juristes et psychologues, qui pourront proposer un accompagnement spécifique aux victimes de violences.

● **Temps de sensibilisation et/ou de formation qui a permis aux médiatrices de monter en compétences et de :**

- Mieux repérer les contre-indications à la médiation familiale, dans la droite ligne du prescrit du référentiel 2025 : sensibilisation aux violences conjugales, participation à une table ronde sur le contrôle coercitif à l'université catholique de Lille.
- Mieux comprendre la situation de personnes développant un trouble psychique ou se trouvant en état de crise et mieux les orienter. Toutes les médiatrices ont actuellement reçu la formation PSSM.
- Mieux connaître les dispositifs, ressources partenariales et actions locales de prévention santé auprès des jeunes (conférence sur la santé mentale des jeunes), mieux appréhender le champ de l'addiction (webinaire "la famille face aux addictions").
- Participation des trois médiatrices à un groupe d'analyse des pratiques professionnelles conformément aux obligations liées au référentiel : 42 heures pour Carine et Sophie et 20 heures pour Myriam. Ce temps de réflexion collectif est animé par un professionnel extérieur. Ces temps d'analyse permettent de mener une réflexion sur les pratiques et de les confronter entre professionnels, de veiller à maintenir la distanciation nécessaire entre les personnes accueillies et les résonances personnelles et de mener une réflexion afin de faciliter la possibilité pour les personnes de sortir d'impasses relationnelles. Ce temps est nécessaire pour construire sa pratique professionnelle.
- Participation à une formation spécifique pour la médiation Parents/Adolescent. Toutes les médiatrices sont maintenant formées pour accueillir ce type de médiation.
- Participation au colloque international de l'ANR-HLJP Genre sur l'analyse genrée des pratiques juridiques, judiciaires et administratives : "comment le genre et droit s'imbriquent dans et autour de l'arène judiciaire ?".
- Participation à la revue semestrielle Intersections "genre et droit" par l'écriture d'un article sur la thématique "En médiation familiale, garantir un espace démocratique et égalitaire".

DIFFICULTÉS

● Importance du nombre d'entretiens non honorés.

Le territoire de Roubaix-Tourcoing est caractérisé par la présence d'une population en situation de précarité. La fragilité de ce public, principalement sur le secteur de Roubaix peut expliquer un chiffre élevé d'entretiens non honorés et annulés au dernier moment, (entretiens d'information et de médiation compris).

● Augmentation continue des situations dans un contexte de violences conjugales :

Il est à noter cette année, que pour 54 dossiers, des violences psychologiques et physiques ont été rapportées et le processus de médiation familiale n'a pas pu se mettre en place en raison de ce contexte de violences, alléguées par l'une des deux parties lors du premier entretien d'information.

Dans ces situations, le service de médiation n'entame pas de parcours amiable, pour limiter les risques de victimisation secondaire des victimes présumées, comme le préconise le nouveau référentiel CAF. Une orientation vers le service juridique du CIDFF est proposée systématiquement à la personne qui déclare des violences, pour l'accompagner dans son parcours judiciaire, ainsi qu'une orientation vers la psychologue du CIDFF.

Il est à noter que ce chiffre continue d'augmenter, dans un contexte d'accroissement des révélations et d'amélioration du repérage pour les professionnels de la médiation. Par ailleurs les médiatrices du CIDFF sont actuellement très bien formées et vigilantes pour repérer ces violences et faire la distinction conflit/violence.

● Difficulté d'évaluer l'impact des actions de promotion à destination des professionnels.

Les professionnels se montrent toujours très intéressés par le dispositif présenté lors des actions de communication et de promotion, mais il reste néanmoins difficile d'évaluer dans quelle mesure ils orientent par la suite le public rencontré dans le cadre de leur activité vers la médiation. Par ailleurs, on peut se demander si les personnes ainsi orientées prennent contact avec le médiateur. Les retombées de ces actions semblent plutôt ténues.

Concrètement, 25% du public ayant pris contact avec le service de médiation dit l'avoir fait suite à une orientation d'un professionnel (en dehors de la justice).

Perspectives 2026

➤ Regrouper les antennes de Tourcoing et de Roubaix sur le site de Roubaix en juin 2026

Les antennes de Roubaix et de Tourcoing couvrent un même territoire de la CAF, celui du territoire de la CAF de Roubaix. Ce regroupement des deux médiatrices, sur un même site va contribuer à augmenter la dynamique Médiation Familiale, en facilitant les échanges entre les médiatrices.

➤ Élargir le champ des partenaires sollicités en développant des actions de communication en direction des entreprises

- Pouvoir diversifier les partenaires sur le territoire de Roubaix-Tourcoing, en s'adressant à des entreprises ancrées sur ce territoire (telles que La Redoute, Verbaudet, Jules, Damart, Verquin).
- Repérer et construire des partenariats avec les acteurs du milieu de l'entreprise (service social, service RH, service de santé au travail) et faire connaître la médiation en proposant des actions de communication.

➤ Maintenir l'orientation en interne au sein du CIDFF Nord/Territoires

Proposer des actions d'information sur la médiation familiale en interne auprès des collègues juristes, psychologues, référentes RSA, afin de faciliter l'orientation vers la médiation familiale et sécuriser ainsi le parcours des familles.

➤ Harmoniser les pratiques concernant l'OIMF

Développer des échanges réguliers avec les JAF pour faciliter la mise en place de l'OIMF :

- Proposer une lettre d'accompagnement à la mesure afin de faciliter la démarche des personnes vers la médiation.
- Elaborer entre structures de médiation familiale un courrier type de fin de mesure adressé au juge aux affaires familiales.
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation de l'OIMF en lien avec les magistrats, les avocats et les associations de médiation familiale.

➤ Maintenir la dynamique partenariale avec les différents opérateurs du secteur :

Les Maisons de Justice et du Droit, Partenariat Avocat-Médiateur, la CAF, la Maison des Parents de Lille et de Tourcoing, la Maison des Ados, le Tribunal Judiciaire (Les Juges aux affaires familiales et les greffes) et les différentes structures de médiation familiale.

➤ Maintenir la dynamique "Médiation Familiale" au sein de notre service composé de trois médiatrices.

- Maintenir des échanges réguliers et rencontres mensuelles.
- Développer des projets communs au service de la médiation : Perfectionnement de nos outils, mise en place d'actions de communication au niveau du territoire de Roubaix et dans le cadre de la semaine internationale de la Médiation.

DIALOGUE & SOLIDARITÉ

Dialogue & Solidarité
vous accompagne
suite à la perte
de votre conjoint



Entretiens individuels
et groupes de parole
Accueil sur rendez-vous

Pour tout renseignement,
contactez-nous au
0 800 484 627 *Service à appel gratuit*
ou par courriel à
dialogue@dialogueetsolidarite.fr

→ dialogueetsolidarite.fr

En partenariat avec





Lieu d'accueil :

Pour les rendez-vous individuels,
au Cidff de Tourcoing - 124 bis rue de l'épine
et au Cidff de Lille - 48 rue Nicolas Leblanc

Jours et heures de permanence :

Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pour les groupes de paroles au Cidff de Lille

Jours et heures des groupes de paroles :

Lundi de 9h30 à 11h30, 1 fois par mois

Mardi de 14h à 16h, 1 fois par mois à partir du 20 mai 2025

Chiffres clés

111 permanences sur la période (en demi-journée)

43 contacts sur la période

NOUVEAUX CONTACTS

24 nouveaux 1^{er} contacts

Délai entre décès et prise
de contact :
entre 15 jours et 7 ans

Proportion hommes/
femmes :
12 hommes / 31 femmes

Moyenne d'âge : 54 ans

12 personnes en activité
professionnelle

21 retraités

8 personnes avec enfant
à charge.

Autres situations :

1 mère au foyer

5 demandeurs d'emplois

3 étudiants

PRINCIPALES SOURCES DU CONTACT

(numéro national gratuit, mails,
manifestations extérieures...)

- Le numéro national gratuit,
le site sur internet,
- Le bouche à oreille
- La caisse de prévoyance,
- le centre de prévention,
- La maison des aidants Lille

- Les temps de sensibilisations
- Le CIDFF
- Les partenaires (vivre son deuil,
la coopérative funéraire, ssrtn...)
- Association SOS Amitié,
SOS suicide, cegidd Lille

PARTENAIRES

- La coopérative funéraire
- CAF
- Psychologue du centre de
prévention Agir Arrco Lomme
- Maison de quartier de st waast
à Valenciennes
- Maison des parents Tourcoing/
Roubaix

- Maison des Aidants Roubaix
et Lille
- Centre social- culturel de Fresnes
sur Escout
- CCAS de Tourcoing
- Maison Nord Solidarité
de Tourcoing

ENTRETIENS ET SUIVI DES PERSONNES ENDEUILLÉES



168 entretiens individuels
124 entretiens téléphoniques
33 personnes ayant bénéficié
d'entretiens téléphoniques
44 entretiens physiques
17 personnes ayant bénéficié
d'entretiens physiques et
27 ayant bénéficié de plusieurs
entretiens

GROUPE DE PAROLE

	Jours/Horaires	Nbre de participants	Nbre de participations	Proportion H/F	Classe d'âge
Groupe	Lundi 9h30/11h30	11	10 séances	5 H / 6 F	De 28 et 73 ans
		3	1 séance moment convivial	2 H / 1 F	
	Mardi 14h/16h	5	3 séances	1 H / 4 F	De 36 et 57 ans

ÉCOUTE



BIENVUEILLANCE

LE PUBLIC

Ses attentes et les évolutions

De façon général le public a besoin d'une écoute et d'exprimer ce qu'il vit sans être censurés, pouvoir parler des ressentis. L'entourage ne le comprend pas toujours.

Pour certaines personnes, il s'agit d'un espace de dépôt, de décharge des tensions, des émotions trop fortes.

Certaines personnes expriment l'importance de ces moments, elles se sentent apaisées. C'est un moment bienveillant. Elles repartent avec des outils, des réflexions sur leur fonctionnement, leur façon d'être.

Les freins

Les freins sont souvent la distance entre leur lieu d'habitation et le lieu de rencontre. Certaines personnes ont des problèmes de motricité, ou la peur de se déplacer seule dans un endroit qu'elle ne connaît pas. Certaines ont envie mais la démarche d'intégrer un groupe est trop difficile.

Les propositions de groupe en visio n'ont pas eu d'écho favorable. Les personnes de 70 ans et plus, ne sont pas toujours à l'aise avec le numérique.

Pour certaines, le deuil est trop récent, la souffrance est trop grande. Le groupe de parole n'est pas adapté tout de suite.

Certaines personnes se sentent plus à l'aise et ont besoin d'un soutien individuel. Elles recherchent du soutien et l'individuel leur semble plus adapté.

Les motivations

On leur a parlé "en bien" des groupes de paroles que nous animons. Elles souhaitent découvrir comment les autres personnes endeuillées se "débrouillent" pour faire face à la situation.

Les Locaux (accessibilité, conditions matérielles, d'accueil...)

Dans les locaux CIDFF de Tourcoing, l'espace est accueillant, lumineux. Il y a un accès en transport en commun avec une approche à pied de 15 mn.

Dans les locaux CIDFF de Lille, Il s'agit d'une salle de réunion que j'aménage pour le groupe. Nous pouvons être 6 voire 8 personnes.

Pour les entretiens individuels un bureau est aménagé pour un accueil convivial.

A Lille, les locaux sont proches de la station de métro, environ 5mn à pied.

Dans les 2 espaces les personnes à mobilité réduite peuvent accéder facilement. Il y a un ascenseur dans chaque établissement.

Pour chaque lieu, le logo CIDFF est lisible et facile à trouver.

Évolution des entretiens

Pour les personnes qui ne souhaitent pas intégrer les groupes de parole, les entretiens évoluent lorsque la personne se sent mieux, plus armée pour continuer. D'autres ont trouvé une orientation plus près de chez elle.

Pour certaines personnes quelques séances individuelles les aide à voir le chemin parcouru et à reprendre confiance. Elles peuvent prendre conscience des ressources dont elles disposent et sur lesquelles elles peuvent s'appuyer.

D'autres savent qu'elles peuvent rappeler si c'est trop compliqué.

LES GROUPES DE PAROLE

Thèmes abordés

Les étapes du deuil, les émotions, les réactions maladroites de l'entourage ou des collègues. Les relations avec les enfants et les petits enfants, la solitude. Comment on peut essayer de gérer le manque de l'autre. La difficulté de se mettre en action et de prendre soin de soi, la sexualité, l'envie ou pas de rencontrer quelqu'un d'autre, les fêtes de fin d'année, les voyages, les vacances, les ressources que l'on a découvert en nous ou autour de nous...

Les outils utilisés :

- Le mandala des émotions
- Les cartes sur les besoins et les émotions
- Photolangage
- Les textes ou chansons proposés par les participants

Attentes du groupe et problématiques

- D'avoir un vrai espace d'expression libre
- De se sentir rejoint dans leur vécu

Les points de vigilances

Au moment d'intégrer une nouvelle personne dans le groupe. Choisir le bon moment et vérifier que cette personne ne déséquilibre pas le groupe.

La problématique

Pour la mise en place du second groupe, "la mayonnaise" n'a pas pris entre elles. 2 personnes se sont désistées à la dernière minute, ce qui a créé un petit groupe. Le groupe n'a pas tenu.

Il faut un peu de temps pour pouvoir reconstituer un nouveau groupe. Pour les personnes qui sont vraiment en demande et qui ne peuvent pas venir dans le 1^{er} groupe, ce n'est pas facile de devoir patienter un peu plus.

Vie du groupe de parole (moments conviviaux, sorties...)

Tout au long de l'année, les membres du groupe peuvent s'échanger des messages, voir des infos, des textes par le biais du groupe whats App.

Avant de commencer la séance, il y a toujours un petit moment d'accueil.

En juillet, il y a un moment convivial. Cette année, nous étions dans un café car la météo ne nous a pas permis de faire la marche prévue ni le pic nique.

En décembre, nous faisons un petit déjeuner avant la séance.

COMMUNICATION/ PARTENARIATS

Sandrine Destailleur-Sevrin qui anime cette action participe aux réunions nationales DIALOGUE ET SOLIDARITE, mène des actions partenariales (sensibilisation au deuil et présentation de l'association, Forum "changer de regard sur la mort...") se forme de manière régulière (2025 : la culpabilité au cœur de la souffrance du deuil de l'enfant à l'âge adulte)

Demande d'un partenaire

Animer un groupe de parole au sein de la maison de quartier St Waast à Valenciennes

5 séances de 2H (le 21 octobre 2025, le 4 et 18 novembre, le 16 décembre et le 20 janvier 2026) dans le cadre d'un financement REAAAP.

11 personnes on peut bénéficier de ces séances avec une moyenne par séance de 5 personnes. Personnes en difficultés sociales.

Tous les deuils ont été abordé.

Les thèmes abordés : Qu'est-ce que le deuil ? Comment gérer les émotions ? Comment aborder le sujet de la mort avec un enfant ?

Qu'elles ressources mettre en place pour continuer à avancer ? Les propos maladroits de l'entourage. À quoi ça sert de se faire accompagner psychologiquement ?

Ces séances ont pu être un espace où l'on peut parler librement sans être jugé, qui permet de prendre un peu de recul sur les choses et de comprendre ce qui se passe et avoir quelques repères.

Projets et perspectives

Le CIDFF a pour projet de proposer une conférence autour du deuil. La question du deuil des aidant.e.s semble une question pertinente au regard du fait que la majorité des aidant.e.s sont des femmes.

Réflexion sur la participation à la seconde édition de la journée sur le deuil "Changer de regard sur la mort" en partenariat avec Sandrine Lot.

LES RÈGLES SANS TABOU



APERÇU DES RÉALISATIONS

38

Sessions de sensibilisation à destination du public accompagné par les structures partenaires dont :

10 interventions

à destination de publics en situation de handicap (IME / ESAT)

3 interventions

à destination de jeunes en insertion professionnelle (-25 ans)

1 atelier

“Comment parler des règles à mon enfant” à destination des parents

1 Atelier de couture de serviettes hygiéniques lavables et/ou culottes menstruelles pour le public

3 Sessions de formation à destination des professionnel.le.s accompagnant le public cible

7

Forums dont 4 portés exclusivement par le CIDFF Nord/Territoires.

Cambrai
Roubaix
Armentières
Maubeuge

PUBLIC TOUCHÉ

36

professionnel.le.s formé.e.s sur l'intégration de la santé menstruelle dans les accompagnements

365

personnes touchées par les sensibilisations sur la déconstruction des tabous liés aux règles, dont :

♀ 285

♂ 80

777

participant.e.s aux forums, dont ceux mis en place par le CIDFF dont :

♀ 572

♂ 205

505

participant.e.s aux forums organisés par le CIDFF, dont :

♀ 360

♂ 145

FORUMS



À l'occasion du projet, le CIDFF a organisé 4 forums, “Les règles sans tabou” sur les territoires de Cambrai, Roubaix, Armentières et Maubeuge (nouveau).

Cette année, en vue de renouveler le format, nous avons proposé un **Escape Game** : les participant.e.s étaient invité.e.s à suivre le parcours d'un personnage en lien avec la thématique :

- **Anna** : parcours de diagnostic endométriose.
- **Aloïs** : copain et frère qui accompagne sa copine et sa sœur sur le sujet et en apprend également davantage sur le fonctionnement de son propre corps.

• **Sara** : jeune fille qui a ses règles pour la première fois.

• **Joséphine** : femme qui entre dans la période de la ménopause et qui accompagne également ses filles sur le sujet.

À travers l'histoire du personnage choisi, les participant.e.s étaient invités à se rendre sur différents stands, dans un ordre précis, permettant de balayer les thématiques : **dépistage, contraception, précarité / protections, douleurs, tabou, anatomie, vie affective et sexuelle et endométriose.**

Un dernier stand goodies permettait de clore le parcours et l'histoire du personnage.

IMPACT DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PUBLICS

Dans l'objectif de mesurer l'impact de nos interventions, nous avons distribué, sur 18 de nos actions, un **questionnaire de satisfaction et de récolte d'informations**.

La 1^{ère} partie du questionnaire visait à **mesurer l'atteinte de nos objectifs** : nous avons donc interrogé les participant.e.s sur leurs **connaissances des règles et du cycle menstruel**, sur les **réflexes d'hygiène associés à l'utilisation des produits menstruels** et sur leur **satisfaction d'avoir participé à l'atelier**.

Nous leur avons également demandé si iels **se sentaient plus à l'aise pour parler des règles** et si iels **estimaient avoir suffisamment d'information sur le sujet**.

En complément de ce questionnaire de satisfaction, nous avons cherché à **recueillir des données sur la manière dont les personnes avaient vécu leurs premières règles**, sur leur **prise en charge en termes de santé menstruelle** (suivi gynécologique, prise en charge des douleurs) et sur la **précarité menstruelle**. Au vu du caractère sensible de ces données, les questionnaires étaient anonymisés.



L'atelier m'a permis d'avoir une meilleure connaissance des règles et de comprendre les enjeux autour de la thématique.

95%

83%

Je me sens plus à l'aise pour parler des règles.

Je connais les réflexes d'hygiène associés à l'utilisation de produits menstruels jetables ou réutilisables suite à l'atelier.

97%

Il est à noter que des garçons ont aussi rempli le questionnaire de satisfaction, notamment suite à nos interventions dans certains établissements scolaires ou autres groupes mixtes. Nous constatons qu'à l'item "je suis satisfaite d'avoir participé à cet atelier", les personnes ayant coché la case "pas du tout d'accord", sont **majoritairement des garçons**. Cela atteste malheureusement de la **réticence ou des difficultés, de leur côté, à comprendre les enjeux et leur place sur la thématique de la précarité et de la santé menstruelles**.

IMPACT DES FORMATIONS SUR LES PROFESSIONNEL.LES

En complément des actions à destination du public cible, il paraissait opportun de former les professionnel.le.s du territoire.

3 sessions de formation ont ainsi été organisées pour permettre aux professionnel.le.s de monter en compétence sur la détection des freins liés à la précarité menstruelle et à la santé menstruelle. Ce, afin d'améliorer l'accompagnement des publics.

STRUCTURES	Date	Nbre de participant.e.s
Maison des femmes de Roubaix (professionnel.le.s de la Maison des femmes)	4 février 2025	13
Femmes Solidaires - Armentières (professionnel.le.s et bénévoles des femmes solidaires et d'autres structures)	25 février 2025	10
Maison des associations (professionnel.le.s des structures sociales de Roubaix)	4 mars 2025	13

98%

des professionnel.le.s étaient satisfait.e.s de la formation

À l'issue de la formation, les professionnel.le.s ont indiqué vouloir mettre en place :

- Une meilleure approche auprès du public, notamment via des ateliers ludopédagogiques, ateliers débats, ateliers couture ou des réunions d'information collective sur la précarité / le tabou autour des règles / le vécu des règles, etc.
- Développer de nouveaux outils pour pouvoir mener à bien ces ateliers
- Mise à disposition de serviettes
- Campagnes d'appel aux dons pour collecter des dispositifs menstruels
- Aborder le sujet directement avec le public, sans tabou
- Mieux orienter en cas de difficulté sociale ou médicale
- Impliquer les parents dans la discussion avec leurs enfants

EVARS 2025

S'EXPRIMER, CRÉER, INFORMER



Espace vie affective,
relationnelle et sexuelle

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉCOUTER ET LIBÉRER LA PAROLE

- Permanences d'écoute régulières en lycées et collèges
- Boîte à questions anonyme après chaque intervention



ACCOMPAGNER LES CHANGMENTS

- Parcours puberté auprès des classes de CM2, en 3 séances :
 - égalité filles garçons
 - changements liés à la puberté
 - les premières règles



INCLURE DE NOUVEAUX PUBLICS

- Projet sur le consentement auprès de jeunes ayant des troubles du comportement, en DITEP
- Projet égalité filles garçons et puberté auprès de jeunes en situation de polyhandicap, en IEM



LES THÉMATIQUES ABORDÉES CETTE ANNÉE

Relations, IST, contraception consentement, avortement, VSS, égalité, stéréotypes de genre, règles, santé menstruelle, puberté, violences, handicaps, respect, droit des femmes, LGBTQIA+...

ÉCHANGER EN S'AMUSANT

- Loto des règles
- Création de toiles sur l'égalité et le consentement
- Décomplexer les sujets tabous avec des projets ludiques et créatifs !



SE FORMER POUR ALLER PLUS LOIN

- Formation Lanterne afin d'intervenir auprès des plus jeunes (0-5ans) sur l'intimité, le consentement, le respect et ainsi prévenir des violences sexuelles

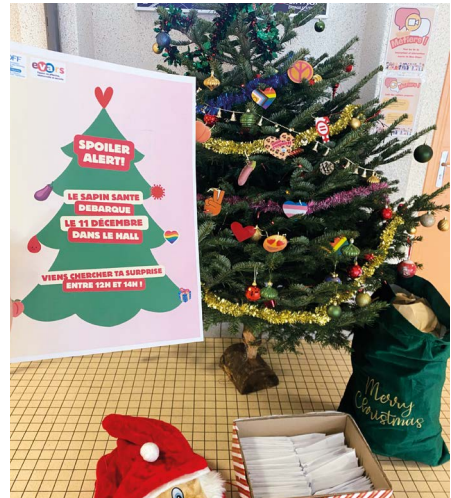


ÉCOUTER, INCLURE, ACCOMPAGNER, ÉCHANGER, INFORMER, (SE) FORMER...

Ensemble pour des relations respectueuses et une santé sexuelle positive !

INFORMER PLUS LARGEMENT

- **Projet SAPIN SANTE**
Distribution de goodies dans plusieurs collèges et lycées, pour parler santé sexuelle et donner de l'information.
Plus de **1 000 enveloppes cadeaux** distribuées aux élèves



PARTENARIATS 2025

Écoles primaires, ITEP, IEM, centres de loisirs, Tour de France (Valenciennes), collèges, lycées, centres sociaux, centres jeunesse

Nos perspectives

- Entrée en formation de conseillère conjugale et familiale pour la salariée, mise en application du programme Lanterne dans les écoles, projets auprès de jeunes de l'ASE et en ESAT, inclure l'EVARS dans un collectif féministe sur le Cambrésis, élaboration d'une nouvelle communication EVARS plus large et inclusive

La poursuite de l'action animée par **Léa Domise**, chargée de mission santé sexuelle s'est mise en place à partir de juillet 2025 avec des objectifs d'éducation à la santé, d'informations et d'accès au droits, de prévention des toutes les violences sexistes et sexuelles.

41
ACTIONS
36 interventions
et 5 forums.

24 interventions et 4 forums sur le Hainaut



4 forums
en **zone rurale**
(dont 3 au sein de maisons
de quartier)
et **1 forum en collège.**

Participation au de l'appel à projet Santé
des femmes dans le Bassin Minier.

QUESTIONNAIRES D'AUTO-ÉVALUATION

125 réponses renseignés par les participant.e.s
aux actions des sensibilisations

Pré-intervention

64 réponses
(36 tout public / 28 scolaires)

PROFIL

	Homme	Femme
Âge moyen 20 ans	37%	63%

Estimation du niveau de connaissances en santé sexuelle = **5/10**

➤ Seules **2 bonnes réponses** sur le nombre de moyens de contraception / 78% répondent 5. Ils citent principalement la pilule et le préservatif, pour certains l'implant et le stérilet. Sur les informations importantes à regarder sur un préservatif, sont citées la date et la taille (dans 45% des réponses).

➤ Pour le **dépistage**, les **lieux** qui reviennent dans la majorité : hôpital, laboratoire, médecin.

➤ **Organe où sont fabriquées les règles** : seulement **16 personnes** (25%) ont répondu "utérus".

➤ **Professionnel de santé à consulter pour le suivi gynéco** : le gynécologue est cité dans 61% des réponses, la sage-femme dans 25%, le médecin dans 19%, 22% ne savent pas.

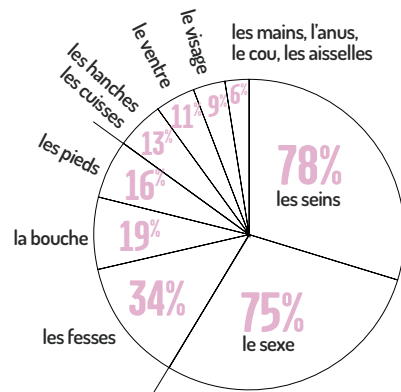
6 personnes (17%) pensent que le professionnel de santé n'a pas besoin de demander le consentement avant tout examen médical/gynécologique.

6 personnes (17%) savent que le premier frottis se fait à partir de 25 ans ; pour 38% des répondants cela se fait avant 18 ans. Certains disent même 10, 12 ou 13 ans.

➤ **Personne n'arrive à citer clairement les 5 conditions du consentement** (acronyme RÉELS), mais on peut relever :

- Respect, écoute
- Ensemble
- Libre, liberté
- Être d'accord s'arrêter si l'autre veut
- La personne ne doit pas être endormi/alcoolisé, la personne doit dire oralement qu'elle/qu'il est consentant/e
- Quand on nous fait des choses qu'on a pas envie, dire non ou oui
- C'est que les deux soient d'accord
- on n'a pas le droit de toucher une personne sans son accord
- Demander la permission pour des choses intimes

➤ Les zones intimes citées :



➤ Les lieux ressources cités :

- centre de santé
- centre de santé sexuelle
- planning familial
- infirmerie
- médecin, gynécologue
- CIDFF



➤ **7%** des jeunes pense que l'on peut faire confiance aux informations trouvées sur internet.

➤ **47%** ont déjà eu une intervention sur la santé sexuelle, principalement sur le consentement.

➤ **36%** se sentent à l'aise pour parler de santé sexuelle.

Avec : les pros, les copines, les pros, les parents, la mère, la sœur, le copain.

Estimation du niveau de connaissances en santé sexuelle = 8/10

> **72% bonnes réponses** de bonnes réponses au nombre de moyens de contraception. Sont cités le préservatif masculin et féminin, la pilule, l'implant, le stérilet, le patch, l'anneau vaginal, la pilule du lendemain.

Sur les informations importantes à regarder sur un préservatif, sont citées la date, l'emballage (intact, pas abimé, pas troué), la norme CE. La taille ne revient que dans 15% des réponses.

> Pour le **dépistage**, les **lieux** qui reviennent dans la majorité : laboratoire, CEGIDD, médecin, centre de santé.

> **Organe où sont fabriquées les règles :**

82% ont répondu "utérus".

> **Professionnel de santé à consulter pour le suivi gynéco :**
le gynécologue est cité dans 90% des réponses, la sage-femme dans 70%, le médecin dans 58%, 1 ne sait pas.

3 personnes (7%) pensent que le professionnel de santé n'a pas besoin de demander le consentement avant tout examen médical/gynécologique.

83 personnes (33%) savent que le premier frottis se fait à partir de 25 ans.

> Les choses à améliorer

- rien, RAS
- plus de temps
- plus d'exemples concrets

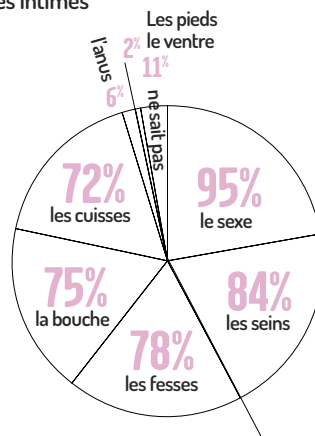
> **48%** souhaiteraient refaire une intervention, sur :

- le consentement
- les relations
- "les sujets qui touchent à la vie"
- le sexe
- la drogue et le sexe
- le droit des femmes
- les amitiés
- la biologie du corps humain



> **78% des répondants** arrivent à citer les 5 conditions du consentement (acronyme RÉELS).

> **Les zones intimes citées :**



> **Les lieux ressources cités :**

- planning familial
- hôpital
- CIDFF
- centre de santé sexuelle



Post-intervention

> **100%** des jeunes pense l'on ne doit pas faire confiance aux informations trouvées sur internet.

> **75%** se sont sentis à l'aise pour poser leurs questions :

16% moyennement / **9%** non.

> **Ce qui a été apprécié :**

- tout
- le violentomètre
- parler sans jugement, pouvoir poser ses questions
- les échanges
- les informations claires, les explications simples
- les outils, les boîtes avec les organes
- le respect et l'écoute
- ambiance bienveillante
- le climat de confiance
- tout était clair et décomplexé
- les questions sans tabou
- ce qu'on a appris grâce aux jeux



TABLEAU COMPARATIF DES CONNAISSANCES

Impact des interventions "SANT'ELLES"
sur les connaissances en santé sexuelle

	AVANT	APRÈS
Estimation des connaissances en santé sexuelle	5/10	8/10
Nombre moyens de contraception	3% de bonnes réponses	7%
Ceux qui sont cités	principalement la pilule et le préservatif, pour certains l'implant et le stérilet	le préservatif masculin et féminin, la pilule, l'implant, le stérilet, le patch, l'anneau vaginal, la pilule du lendemain
Infos à regarder sur un préservatif	la date et la taille (dans 45% des réponses)	la date, l'emballage (intact, pas abîmé, pas troué), la norme CE, la taille ne revient que dans 15% des réponses
Lieux de dépistage	hôpital, laboratoire, médecin	laboratoire, CEGIDD, médecin, centre de santé
Organe où sont fabriquées les règles	25% ont répondu "utérus"	82% ont répondu "utérus"
Pros à consulter pour le suivi gynéco	le gynécologue est cité dans 61% des réponses, la sage-femme dans 25%, le médecin dans 19%, 22% ne savent pas	le gynécologue est cité dans 90% des réponses, la sage-femme dans 70%, le médecin dans 58%, 1 ne sait pas
Consentement médical	17% pensent qu'il n'est pas nécessaire	7%
Age du premier frottis	17% répondent 25 ans	83%
Conditions du consentement	0	73% citent les 5
Zones intimes citées	les seins (dans 78% des réponses) le sexe (75%) les fesses (34%) la bouche (19%) les pieds (16%) les hanches et les cuisses (13%) le ventre (11%) le visage (9%) les mains, l'anus, le cou, les aisselles (6%)	le sexe (dans 95% des réponses) les seins (8%) les fesses (78%) la bouche (75%) les cuisses (72%) l'anus (6%) les pieds et le ventre (2%) ne sait pas (11%)
Lieux ressources	centre de santé centre de santé sexuelle planning familial infirmierie médecin, gynécologue CIDFF	planning familial hôpital CIDFF centre de santé sexuelle infirmierie scolaire médecin

PARCOURS VERS L'INSERTION

L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES

DU RSA du versant nord-est
de la métropole Lilloise

Financée par le département du Nord dans le cadre de l'APP insertion et par le FSE+, et le ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'action s'est déroulée comme convenu dans l'offre de service pour accompagner **460 personnes allocataires du RSA, en file active**.

La notion de parcours des personnes, avec l'emploi comme objectif reste très présente. Dans le cadre de l'accompagnement individuel, l'équipe est toujours amenée à aborder la question de l'emploi dès le démarrage. La mise en œuvre concrète des démarches professionnelles est encouragée dès que cela est possible pour la personne.

Notons que devant ces nouveaux objectifs définis par le Conseil départemental du Nord, le public accompagné reste confronté aux mêmes problématiques.

Le CIDFF accompagne essentiellement des femmes, qui ont un bas niveau de qualification et rencontrent divers freins à l'emploi. Les situations familiales, économiques et juridiques sont difficiles. Les parcours de ces femmes sont complexes et nous sommes souvent confrontées à des difficultés de mobilisation dans un parcours d'insertion. La projection vers l'emploi est loin d'être une chose aisée ; la notion de "parcours" induit de fait la question de la temporalité. Notre rôle est bien d'accompagner les femmes bénéficiaires du RSA vers **la résolution de difficultés** ; nous visons la levée des freins à l'emploi, pour ensuite être en capacité d'**accéder à un projet professionnel**.

ACCUEILLIR

3 883 entretiens dans le cadre du suivi des allocataires du Rsa dans leur accès à l'insertion ont été menés par 4,11 ETP de CIP.

Pour **566 personnes** un **entretien individuel** a pu se mettre en place. Ces entretiens peuvent être menés en présentiel ou en distanciel (téléphone/Visio). Les personnes sont orientées par les coaches du département après un diagnostic de leurs besoins. Le dispositif offre également un accès aux ateliers de mobilisation et développement de compétences.

4 offres sont proposées : Sur le versant Nord-Est de la MEL : l'une prend la forme d'un parcours intégré avec plateau pluridisciplinaire qui permet à chaque femme de bénéficier d'un accompagnement social et d'un parcours permettant par l'accès aux ateliers thématiques et aux formations de favoriser un retour le plus rapide à l'emploi. (210 places annuelles).

La seconde prend la forme d'un parcours intégré favorisant la prise en charge sociale permettant de lever les freins à l'emploi. (100 places annuelles)

Un parcours d'expérimentation intensif a été proposé en 2025 en écho à la loi Plein emploi (60 places).

Un parcours spécifique destinée aux femmes victimes de violences est également mis en place à Lille.

QUELQUES CHIFFRES **563** personnes allocataires du RSA ont été accompagnées durant l'année.

sur les **227** sorties de l'action :

Création d'entreprise en cours ou réalisée
création d'entreprise **2,2%**

En emploi **15,8%**

En formation **14,6%**

Cofinancé par
l'Union européenne

Nord
le Département est là...

**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
Liberté
Égalité
Fraternité



Réalisés avec les femmes accompagnées en insertion au CIDFF

BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Le public accompagné cumule très souvent plusieurs freins que nous essayons de lever. L'accompagnement n'est pas toujours souhaité au départ mais progressivement les personnes se remettent en mouvement pour élaborer leur projet professionnel. C'est un travail de longue haleine.

Par ailleurs, les liens tissés avec différents partenaires nous permettent de compléter et de diversifier l'offre proposée aux personnes, offre qui vient compléter les nombreux ateliers animés par le CIDFF.

Concernant les violences conjugales, un accompagnement pluridisciplinaire (juriste, psychologue) mais également des groupes de paroles, l'écoute santé sont proposés aux femmes.

Les principaux freins rencontrés sont la garde d'enfants, le logement mais également le faible niveau de qualification ainsi que la difficulté de maîtrise de la langue. De nombreuses femmes sont confrontées à des problèmes de santé pas toujours reconnus par la MDPH.

La garde des enfants non scolarisés est un motif très souvent évoqué. Le manque de place est souvent avancé mais on s'aperçoit également qu'un certain nombre de femmes refuse de faire des inscriptions dans des structures de garde, voulant garder elle-même leur enfant. S'engage alors un travail pour réduire les peurs, les suspicions et certains modèles familiaux. La séparation avec l'enfant est souvent un enjeu à travailler.

La barrière de la langue est également un frein important. L'accompagnement est alors très limité et va prendre un certain temps avant que nous puissions dialoguer avec la personne. Les progrès de l'apprentissage de la langue française sont longs car très souvent la personne continue de parler sa langue natale à son domicile. Par ailleurs, certaines femmes plus âgées ne veulent pas apprendre le français et viennent accompagnées pour la traduction.

Les parents d'enfants en situation de handicap ont peu de disponibilité pour participer aux actions proposées. Les horaires des établissements scolaires, quand les enfants sont scolarisés, les conduites effectuées sont autant de freins pour leur accompagnement.

LES CHIFFRES

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

- De 18 ans	0,5%
De 18 à 25 ans	14,5%
De 26 à 35 ans	33%
De 36 à 45 ans	21,8%
De 46 à 55 ans	19,9%
De 56 à 65 ans	8,5%
Inconnu	1,8%



SITUATION CONJUGALE

Célibataire	67,4%
En couple	17,5%
En cours de séparation	9,2%
Inconnu	0,5%
Séparé.e	0,6%
Seule.e	1,8%
Veuf.ve	3%



ENFANTS À CHARGE

Inconnu	5%
Non	23,9%
Oui	71,1%



NIVEAU D'ÉTUDES

Bac	71
Bac +2	37
Bac +3	11
Bac +4	3
Bac +5	2
Bac +8	3
CAP/BEP	162
Inconnu	32
Pas de diplôme	244

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

+ de 10 ans	3,5%
- de 6 mois	10%
Aucune	40,2%
de 2 à 5 ans	11,5%
de 6 à 24 mois	11,2%
de 6 à 9 ans	2,3%
Non renseigné	21,3%

BRANCHE PROFESSIONNELLE

Artisan.e / Commerçant.e	
Cheffe d'entreprise	1,8%
Contractuelle de la fonction publique	1,8%
Employé.e	95,5%
Intérim / Vacataire	0,9%

LA PERSONNE EST-ELLE PROCHE-AIDANTE ?

Inconnu	4,3%
Non	77,4%
Oui	18,3%

FOCUS

54,7% des femmes accompagnées vers l'emploi rencontre des difficultés avec la langue française

89,9% d'entre elles ont un niveau bac et infra bac dont 43,3% n'ont aucun diplôme

23,5% sont en situation de handicap

60,6% sont en situation de monoparentalité et 18,2% sont aidantes familiales

LES FREINS TRAVAILLÉS AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES SONT LES SUIVANTS :

- Aideance
- Confiance en soi
- Faible niveau informatique
- Freins financiers
- Freins linguistiques
- Garde d'enfants
- Illettrisme / analphabétisme
- Insuffisance de formation et de qualification
- Logement / hébergement
- Manque d'expérience professionnelle
- Mobilité
- Santé
- Situation administrative face à l'emploi
- Situation de couple à résoudre
- Souffrance au travail
- Violences au sein du couple / ex
- Violences au travail

LES ATELIERS

176 ateliers proposés en 2025

Exemple de thématique :

- Objectif Autonomie numérique
- Objectif Confiance en soi
- Objectif Je dis Emploi
- Objectif Santé
- Objectif Droits & Budget
- Objectif Découverte
- Objectif Remue méninges
- Objectif Emploi
- Objectif en mouvement
- Objectif Organiser sa recherche d'emploi
- Objectif Culture
- Objectif découverte : "Chemin de mots"
- Groupe de paroles Aidantes



EXEMPLE D'ATELIERS

Ateliers santé sexuelle

37 participantes

Sensibiliser, informer, déconstruire les tabous sur :

la vie affective et sexuelle / la santé féminine / les moyens de contraception / cycles menstruels / protections hygiéniques et fabrication de culottes menstruelles / grossesses / ménopause / les droits à la santé / importance du suivi gynécologique / anatomie des appareils génitaux / prévention des cancers et maladies sexuellement transmissibles... par le biais de jeux, groupes de paroles avec participation du service formation du CIDFF, de l'infirmière et gynécologue bénévoles du CIDFF, de la maison des femmes de Roubaix, du CEGGID de Roubaix, de l'association "Les Récoupettes" à Lille pour la fabrication des SHL.



Groupes de paroles Aidantes

37 participantes

À chaque cycle renouvelé, la demande demeure constante. Les séances mises en place en partenariat avec la Maison des aidants s'avèrent essentielles au **bien-être psychologique** et à la **réduction de la charge mentale des femmes** que nous accompagnons, notamment celles ayant des enfants en situation de handicap.

Ce besoin est observé sur le terrain et régulièrement exprimé par les participantes.



Vision board

19 participantes

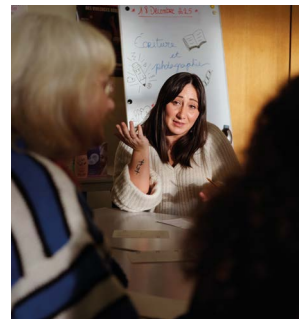
C'est une méthode de collage intuitif qui permet de mettre en image les objectifs que l'on souhaite se fixer.

“Créer son vision board ou tableau visuel consiste à représenter un objectif à atteindre par des images et des citations inspirantes. Cela peut permettre d'aider les personnes à penser de manière positive, pour changer leur vie personnelle ou professionnelle. Visualiser ses rêves chaque jour peut donner toute la motivation et la confiance dont elles ont besoin pour agir dans le temps, et réaliser leur projet.

Un **tableau de visualisation** est un outil qui aide à transformer ses pensées négatives en pensées positives grâce à une visualisation positive quotidienne. Les bénéfices à tirer de son tableau de visualisation sont multiples :

- trouver de la motivation au quotidien,
- visualiser un environnement positif,
- être claire avec soi-même,
- définir un objectif réalisable,
- se donner les moyens de l'atteindre,
- rester focus sur son objectif,
- être consciente des obstacles à franchir,
- rester concentrée sur les efforts à fournir,
- se donner de la confiance,
- rendre des obstacles surmontables,
- se donner du temps pour soi,
- être fière de soi en visualisant le chemin parcouru.

COMPÉTENCES



Atelier confiance en soi

10 participantes

Dans le cadre de cette journée, nous avons été contactées par une photographe professionnelle qui a proposé d'intervenir au CIDFF ; Son approche consistait à réaliser des prises de vue des participantes dans des situations du quotidien de l'atelier (échanges, temps d'écriture, gestes de soin comme se coiffer, etc.), faire des portraits individuels. Une collaboration enrichissante avec certaines bénéficiaires, mettant à profit leurs compétences en coiffure et en esthétique, s'est naturellement intégrée à l'action, permettant ainsi de valoriser leurs savoir-faire au bénéfice de l'ensemble des participantes.

Cette démarche s'inscrivait pleinement dans la thématique de l'estime de soi et de la confiance en soi, en proposant **un regard différent, bienveillant et valorisant**.

En complément de l'atelier photographie, un **atelier d'écriture** a été proposé aux participantes à partir du **questionnaire de Proust**.

Cet outil a permis à chacune de réfléchir à ses valeurs, à ses goûts et à sa personnalité, dans une démarche d'introspection et de valorisation de soi.

Les réponses ont ensuite été mises en forme afin de constituer un "tableau de soi", donnant lieu, pour celles qui le souhaitaient, à une lecture à voix haute devant le groupe. Ce temps de partage a favorisé **l'expression personnelle, la prise de parole, l'écoute bienveillante et le renforcement de la confiance en soi**.

Cette journée servira lors de l'exposition à l'inauguration des locaux de Roubaix.

ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL SPÉCIFIQUES POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES ALLOCATAIRES DU RSA



79 FEMMES ONT ÉTÉ ORIENTÉES EN 2025 VERS LE DISPOSITIF

Si 8 d'entre elles ne se sont pas présentées lors du premier rendez-vous, **122 femmes** ont signé ou re-signé un contrat d'engagement réciproque en 2025. Fin novembre 2025, **23 femmes** sont sorties du dispositif et plusieurs sont en voie de sortie prochainement.

Les accompagnées viennent en rendez-vous individuel une fois par mois.

L'équipe transdisciplinaire au sein du CIDFF est une vraie plus value dans les accompagnements. Les femmes peuvent aisément rencontrer juriste et psychologue.

Plusieurs actions collectives ont été réalisées cette année.

Les **ateliers d'écriture** se sont poursuivis, un groupe très autonome et soudés s'est constitué pour travailler autour de thèmes variés : **être femme au RSA, une vie sans enfant, la place dans la société ; ainsi que des thèmes plus léger, imaginaires, créatifs.** Une lecture a été proposée auprès d'une trentaine de femmes accompagnées par le CIDFF. Le groupe a réalisé un **fanzine**, recueil de leurs textes, dessins et collages.

Ont été également proposés : **des ateliers autour de la photographie, de l'art thérapie, des séances Prisme, des ateliers de naturopathie et des cours de français où difficultés orthographiques relevant du FLE** ont pu être accompagnées par d'autres bénéficiaires du RSA accompagnées par le CIDFF. Certaines femmes ont également participé à un **groupe de paroles** organisé par la psychologue du CIDFF auprès d'un public de femmes victimes de violences conjugales.

Les femmes que le CIDFF accompagne sont mobilisées en rendez-vous individuels comme en temps collectif. Elles sont, pour la plupart, en demande et preneuses des activités proposées, souhaitant dépasser leur appréhension et stress à être en groupe et en société ; pour peut-être un jour rejoindre le monde du travail.



DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES RENCONTRÉES

Face à un public en grande précarité, nous nous heurtons au **manque de moyens** : le manque de logement social, les logements sociaux insalubres, la garde d'enfants et le manque de place en crèche, les retards de la préfecture (récepissés, titres de séjour), le manque de budget de la MDPH augmentant le nombre de refus de RQTH et d'AAH. Les femmes victimes de violences se voient aussi confrontées à des délais d'un an ou plus pour passer devant le Juge aux affaires familiales. Les femmes sont les premières impactées par ces failles.



MODALITÉS SUIVIS INDIVIDUELS ALLOCATAIRES

Les femmes accompagnées viennent en rendez-vous individuel une fois par mois. Plusieurs sont également présentes sur des temps collectifs ponctuels ou récurrents. Des points téléphoniques peuvent être ajoutés selon les besoins.

Lors du premier rendez-vous, l'écriture du **Contrat d'Engagement Réciproque** permet de découvrir le parcours de l'accompagnée, de définir ses besoins et ses perspectives.

Dès ce premier rendez-vous, des **objectifs et engagements** sont définis par l'accompagnée : venir aux rendez-vous individuels, participer à des temps collectifs, réaliser des démarches administratives ou de santé (prendre rendez-vous papiers d'identité, commencer à remplir un dossier logement social/dossier d'urgence, prendre rendez-vous médecin, spécialistes, psychologue, juristes, etc.), s'informer sur les modes de garde d'enfants, s'informer auprès des auto écoles ou s'inscrire au code/permis, s'informer sur un métier ou une formation spécifique, etc. Lors du premier échange, un ou deux objectifs sont définis pour une période de trois quatre mois. Ils sont découpés en "petits" objectifs réalisables, permettant de revenir facilement sur des réussites et avancées. Au fil des contrats, les objectifs s'ajoutent.

Partenariat avec l'association PRISME

PRISME a mené une action de **9 séances** auprès du public de femmes dans le cadre du RSA à Lille. Quelques femmes ont été orientées vers un accompagnement SAMPS. Quelques femmes ont été réorientées vers le SISAA. Les parcours sport Ufolep sont régulièrement proposés. Les ateliers chez Ozanam sont souvent proposés ainsi que les ateliers cuisine Chaud Bouillon.

Les femmes accompagnées par le CIDFF dans le cadre du parcours spécifique RSA sont – selon les situations – bien occupées par des problématiques sociales (logement insalubre ou sans domicile fixe, violences au sein du foyer, par un ex ou violences intrafamiliales, problématiques de santé physique ou psychologiques, suivi psychologique ou psychiatrique, suivi ASE/placement des enfants, – soit en voie de travailler ou de reprendre une formation. De ce fait, les actions extérieures sont peu sollicitées. Si c'est un long travail d'amener le public vers les actions du CIDFF, il est plus difficile encore de les amener vers l'extérieur.

Préparation à la sortie du dispositif

Lorsqu'une accompagnée trouve un travail ou une formation, nous **sécurisons le parcours les trois mois suivants**/jusqu'à la fin de la période d'essai en faisant des points réguliers avec elle, par téléphone. Cela permet de fluidifier les échanges avec la nouvelle équipe et hiérarchie, d'apporter des connaissances générales sur le monde du salariat (compréhension de la fiche de paie, temps partiel/temps plein, missions et fiche de poste, attendus, période d'essai, droit du travail, etc.). S'il s'agit d'un CDD ou d'une formation, nous accompagnons à réfléchir sur la suite du parcours.

Nos perspectives

➤ Proposer de nouveau de nombreux ateliers collectifs autour de la mobilité, la créativité, la santé, l'art, le français, l'apprentissage.

Les temps collectifs sont particulièrement bénéfiques aux femmes que nous accompagnons.

LA DOMICILIATION

Agrément du 25/06/2024 :

60

Capacité
maximum

Roubaix-Tourcoing
et environs

La domiciliation permet à toute personne sans domicile stable :

- de recevoir du courrier,
- de remplir certaines obligations et faire valoir certains droits et prestations (*délivrance d'une carte nationale d'identité, inscription sur les listes électorales, bénéfice de l'aide juridictionnelle...*).

Une personne sans domicile stable est une personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et d'y consulter son courrier de manière constante et confidentielle. Toute personne incarcérée qui prépare sa sortie de prison et qui n'a pas de domicile de secours ou de domicile personnel, entre également dans le champ de cette définition.

Pour prétendre à une élection de domicile, il faut avoir un lien avec la commune ou le groupement de communes.

Toute personne est considérée avoir ce lien :

- si son lieu de séjour est le territoire de la commune à la date de la demande de domiciliation, indépendamment de son mode de résidence,
- ou si elle exerce une activité professionnelle sur la commune,
- ou si elle bénéficie d'une action d'insertion ou d'un suivi

social, médico-social ou professionnel ou qu'elle a entrepris des démarches à cet effet sur la commune,

- ou si elle a des liens familiaux avec une personne vivant dans la commune,
- ou si elle exerce l'autorité parentale sur un enfant mineur qui y est scolarisé.

Les organismes pouvant procéder à l'élection de domicile sont les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS) ainsi que les organismes agréés à cet effet par le Préfet de Département.

Le CIDFF Nord Territoires est agréé pour l'établissement de domiciliations pour les publics accueillis par le CIDFF dans le cadre de l'accompagnement des allocataires du RSA, entre autres.

Les personnes sont reçues pour un **premier entretien de diagnostic** afin de vérifier qu'elles entrent dans les critères de l'agrément donné par le Préfet du Département. Ensuite, les personnes peuvent recevoir leur courrier au CIDFF et nous les accompagnons régulièrement dans leurs démarches sociales, administratives et de droit par l'orientation interne ou partenariale.

QUELQUES CHIFFRES

52 domiciliations actives
au 31 décembre 2025

TYPLOGIE DU PUBLIC

13 Femmes isolées
18 Hommes isolés
11 Familles monoparentales
5 Familles vivant en couple

PAR ÂGE

15 Personnes âgées de 18 à 25 ans
32 Personnes âgées de plus de 25 ans
5 Personnes âgées de plus de 60 ans

**Nombre de demandes d'élections de domiciliation
reçues au cours de l'année écoulée**

1^{ÈRES} DEMANDES

En nombre de demandes	26
En nombre de personnes (26 + 20 enfants)	46

RENOUVELLEMENTS

En nombre de demandes	31
En nombre de personnes (31 + 23 enfants)	54

TOTAL

En nombre de demandes	57
En nombre de personnes (57 + 43 enfants)	100

25 sorties au cours de
l'année écoulée dont
11 personnes pour
recouvrement d'un
logement stable.

PRÉVENTION & FORMATION



CHIFFRES CLÉS



Nbr d'actions collectives	705
Nbr de sessions	918
Nbr total d'heures	3 079,15
Nbr total de personnes informées	14 418

Nbr de femmes	9 815
Nbr d'hommes	4 561
Nbr de genres neutres	42

NBR D' ACTIONS PAR ARRONDISSEMENT

	2025	2024
Hainaut	60	60
Avesnois	62	30
Douai	69	31
Cambrai	54	36
MEL	503	401

TYPE DE PUBLIC

	Nb actions collectives	Nb sessions		Nb actions collectives	Nb sessions
Agé	6	9			
Analphabète	4	6	Monoparental	94	103
Association	28	30	Parents d'élèves	2	2
Auteur-es de violences	4	4	Parents/Famille	27	27
Autre	3	14	Primo-arrivant		
Autres professionnel·les	1	1	Professionnel·les de la justice	4	4
Bénéficiaire de minimas sociaux	179	188	Professionnel·les de la petite enfance	6	6
Collectivité territoriale (commune, régions, etc.)	33	62	Professionnel·les de l'emploi	1	1
Elèves de l'école élémentaire	16	20	Professionnel·les d'organismes médicaux	7	7
Elèves de l'enseignement supérieur (post-bac)	7	27	Professionnel·les d'organismes sociaux	55	56
Elèves du collège	37	70	Professionnel·les d'organismes éducatifs (mission locale, etc.)	11	11
Elèves du lycée	46	74	Public adultes	105	107
En situation de handicap	87	107	Public en formation	15	16
En situation de précarité	91	98	Public en recherche d'emploi	65	69
Etranger	9	11	Tout public	141	183
Femmes	211	231	Veuf·ve	9	9
Gendarmes/Policiér·es	9	9	Victimes de violences	81	113
Jeunes (hors milieu scolaire) (<25 ans)	42	59			

CADRE DE L' ACTION COLLECTIVE

	Nb actions collectives	Nb sessions
D'un groupe en accompagnement	48	63
Un atelier/Un groupe en accompagnement	169	189
Un ciné-débat/théâtre-débat	11	11
Un évènement spécifique	47	84
Un groupe de parole	10	36
Une formation	53	54
Une intervention dans un colloque/séminaire	5	5
Une réunion partenariale/ une commission/ un COPIL	43	53
Une sensibilisation	328	447
Une tenue de stand (forum, salon...)	40	42

Les thématiques :

Emploi	Nb actions
Mobilité/Permis de conduire	2
Mixité des métiers	4
Garde d'enfant	3
Information sur le bassin d'emploi	4
Information sur la création d'entreprise	1
Validation d'Acquis d'Expérience (VAE)	5
Favoriser l'insertion professionnelle	53
Élargissement/Diversification des choix professionnels	46
Articulation des temps	42
Autonomie numérique	47
Recherche d'emploi	38
Recherche de formation	17
Découverte des métiers	29
Accompagnement dans l'emploi et/ou la formation	58
Découverte du milieu de l'entreprise	14
Confiance en soi/ Estime de soi	54
Insertion Sociale	
Aidance	7
Alimentation	3
Gestion de budget familial/ Dettes & crédits	15
Logement/location/ Immobilier	1

Accès au droit	Nb actions
Séparation/Divorce	25
Droit de la consommation	1
Droit des étrangers	4
Droit de la famille	2
Droit du travail	2
Egalité	
Égalité F/H	81
Égalité professionnelle F/H	3
Lutte contre les stéréotypes	11
Vie familiale	
Veuve/Deuil	2
Parentalité/Autorité parentale	22
Présentation de la médiation familiale	68
Santé	
Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle	4
Santé gynécologique et menstruelle	60
Sexualité/Contraception/IVG	171
V.A.S. (Evars)	8
Prévention des cancers/ maladies chroniques	1
Grossesse	2
Divers	
Les services du CIDFF	68
Développement du CIDFF/ Partenariat	19

	
Violences	
Pornographie	4
Prévention des comportements et des violences sexistes et sexuelles	3
Consentement	12
Cyberviolences	10
Discriminations	8
Harcèlement moral	8
Harcèlement scolaire	1
Harcèlement sexuel	3
Mutilation sexuelle	1
Violences au sein du couple	90
Violences au travail	13
Violences et handicap	1
Violences intrafamiliales (hors couple)	7
Violences sexistes hors du couple	12
Violences dans l'espace public	7
Violences économiques	1
Violences psychologiques	7
Violences sexuelles	51

LA FORMATION DES PROFESSIONNEL.LE.S

Contact formation :
formation@cidffnt.org

Former, c'est agir durablement sur les pratiques professionnelles et contribuer à faire évoluer les représentations.

Au CIDFF Nord Territoires, la formation constitue un levier essentiel pour diffuser une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes, prévenir les violences sexistes et sexuelles et renforcer les compétences des professionnelles confrontées à ces enjeux dans leur quotidien. Convaincu que la prévention passe aussi par la formation, le CIDFF Nord Territoires développe une offre diversifiée, adaptée aux besoins des territoires et des structures accompagnées. Grâce à une approche qui allie apports théoriques, outils ludopédagogiques innovants et échange de pratique, nous avons accompagné de nombreux professionnels dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs postures.

17 sessions de formation autour de thématiques variées, parmi lesquelles :

- Séparation, divorce, garde des enfants : droits et démarches,
- Repérer et lutter contre les violences au sein du couple,
- Les règles sans tabou : intégrer la santé menstruelle dans ses accompagnements
- Prostitution des mineur·es à l'aune des nouvelles technologies
- Intégrer le dispositif Angela : lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- Agir pour construire une culture de l'égalité

La qualité de nos interventions est saluée par les participant·es : **98% se déclarent satisfait·es** de la formation suivie et **94%** affirment qu'ils et elles la recommanderaient à leurs collègues.

40 Journées
de formation

409 Professionnelles
accompagné·es

Au-delà de ces chiffres, l'année 2025 a été marquée par le déploiement de nouvelles formations et par la consolidation de parcours répondant aux besoins des territoires.

Parmi eux, la formation **"Agir pour construire une culture de l'égalité"** illustre pleinement notre volonté d'accompagner durablement les professionnelles dans l'intégration des enjeux d'égalité dans leurs pratiques quotidiennes.

FOCUS

AGIR POUR CONSTRUIRE UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ en partenariat avec la ville de Lille

En 2025, le CIDFF Nord Territoires a lancé, en lien avec la Cité éducative de Lille Est, un parcours de formation ambitieux destiné aux professionnelles de la communauté éducative. Déployé entre 2025 et 2026, ce programme comprend **six sessions de deux jours et demi**, pensées comme une véritable formation-action. L'objectif ne se limite pas à transmettre des connaissances, la formation vise, en effet, à **accompagner les professionnelles dans un véritable changement de posture**.

Les deux premières sessions, organisées en 2025 auprès de professionnelles intervenant auprès des 0-12 ans et des 12-25 ans, ont réuni des métiers variés (enseignement, animation, médiation, accompagnement...), favorisant le croisement des regards et des expériences.

Pendant 2,5 jours, les participant·es ont exploré les racines du sexisme, analysé l'impact des stéréotypes de genre sur le développement des enfants et des jeunes, travaillé leur posture professionnelle et réfléchi à la manière d'impliquer les familles dans une véritable démarche de coéducation. Quelques mois plus tard, une demi-journée de RETEX est venue prolonger cette dynamique afin d'analyser les expérimentations menées sur le terrain et d'enrichir collectivement les pratiques.

Les résultats témoignent de l'impact de ce parcours.

100% des participant·es recommandent la formation, tandis que 98% déclarent qu'elle a répondu à leurs attentes. Mais surtout, plusieurs mois après la formation, les changements sont déjà visibles : les professionnelles disent avoir **modifié leur manière de s'adresser aux enfants, revu le choix de leurs supports pédagogiques, repensé les espaces de jeux, engagé des échanges avec leurs équipes ou encore construit de nouveaux projets autour de l'égalité.**

Les retours des participant-es traduisent cette évolution :

*Je ne veux plus avoir peur d'aborder ce sujet.
Je me sens plus légitime.*

*Il y avait des remarques sexistes
dans les réunions auxquelles je participe
et j'ai osé le dire et reprendre le collègue
concerné. Ça m'a enlevé un poids.
Ça m'a fait du bien.*

*Vous m'avez ouvert l'esprit bien
plus large. J'ai reçu énormément
personnellement.*

Au-delà des connaissances acquises, cette formation a permis de créer un **véritable réseau de professionnelles engagées, capables de partager leurs expériences, de s'entraider face aux résistances rencontrées et de construire, collectivement, une culture de l'égalité au sein de leurs structures.**

Les temps de retour d'expérience montrent d'ailleurs que les effets de la formation se poursuivent bien au-delà de la formation socle : élaboration de plans d'action, sensibilisation des équipes, évolution des pratiques éducatives ou encore lancement de projets avec les familles témoignent d'une dynamique durable.

Cette première phase confirme l'intérêt de ce parcours de formation. Sa poursuite en 2026, avec **quatre nouvelles sessions**, permettra de consolider les acquis, d'accompagner de nouvelles professionnelles et de renforcer la dynamique engagée au sein de la Cité éducative Lille Est.

FOCUS

STAGES DE RESPONSABILISATION DES AUTEUR.ICES DE VIOLENCES CONJUGALES

en partenariat avec le SPIP de Nord

En parallèle de ses actions de formation et de sensibilisation, le CIDFF Nord Territoires a développé, en 2025, un nouvel axe d'intervention en participant aux stages de responsabilisation destinés aux auteur-ices de violences conjugales, avec un **objectif clair** : contribuer à la prévention de la récidive.

Contexte du projet

Au cours de l'année 2025, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Nord a engagé une démarche de labellisation de ces stages. Cette évolution s'est traduite par un renforcement du dispositif, dont la durée est passée de 6 à 12 heures, afin d'offrir aux participant-es un temps de réflexion plus approfondi.

Sur le territoire du Valenciennois, ce parcours est complété par la participation des stagiaires à un groupe de parole AlternaVif, permettant de poursuivre le travail engagé durant le stage.

Le CIDFF s'inscrit pleinement dans cette dynamique en apportant son expertise sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes, de prévention des violences et d'animation de groupes.

Dans cette perspective, deux professionnelles du CIDFF ont suivi une formation dispensée par le dispositif belge PRAXIS, spécialisé dans l'accompagnement des auteur-ices de violences conjugales et intrafamiliales. Cette approche a démontré son efficacité : alors que les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement présentent un taux de récidive d'environ 50%, celui-ci diminue à près de 20% lorsqu'elles bénéficient d'un accompagnement psychologique individuel et collectif d'une cinquantaine d'heures.

Au-delà des apports méthodologiques, cette formation a permis de faire évoluer les représentations des professionnelles concernant les auteur-ices de violences et de renforcer une posture d'accompagnement favorisant la responsabilisation plutôt que la stigmatisation.

UN PARTENARIAT COMPLÉMENTAIRE AVEC L'AJAR PRIM'TOIT

Jusqu'en 2025, les stages étaient exclusivement animés par l'AJAR Prim'Toit. Depuis leur labellisation, le CIDFF intervient à ses côtés sur les territoires du Hainaut et de l'Avesnois.

Cette collaboration constitue une véritable richesse. Là où l'AJAR Prim'Toit privilégie une approche davantage centrée sur les apports théoriques et l'introspection, le CIDFF mobilise des outils d'animation favorisant l'expérimentation, l'analyse collective et la participation active des stagiaires.

Ces **approches complémentaires** permettent de proposer un accompagnement plus riche et plus complet.

DÉROULEMENT DES STAGES

La journée proposée par le CIDFF Nord/Territoire s'articule autour de plusieurs animations proposées par notre binôme composé d'Élise Camus-Poulain, chargée d'animation et de formation, et de Thierry Cormier, conférencier et formateur en cinéma.

Après un démarrage doux et convivial autour d'un café pour présenter les intervenant·es et les objectifs de la journée, chaque stagiaire est invité·e à se présenter en indiquant son prénom ainsi qu'une activité qu'il ou elle apprécie. Ce premier échange permet d'instaurer un climat de confiance et de recueillir de premières informations sur les personnalités présentes au sein du groupe.

La matinée se structure autour de l'escape game pédagogique **"Le Choix de Sam"**, conçu par le CIDFF et invitant les participant·es à se mettre dans la peau de Sam (homme ou femme) qui participe à une stage de responsabilisation à la suite de violences conjugales. Les participant·es sont amené·es à remonter progressivement le fil de son histoire, de sa situation actuelle jusqu'à son enfance, afin d'identifier les mécanismes ayant favorisé l'installation des comportements violents.

Cet outil permet d'aborder de manière concrète les différentes formes de violences, les mécanismes de banalisation et de justification, les conséquences pour les victimes et les enfants exposés aux violences conjugales, la distinction entre conflit et violence, mais également les stéréotypes de genre qui contribuent à la construction de ces violences.

La matinée se poursuit avec un temps de photolangage à partir du jeu **DIXIT**. Grâce à ses illustrations oniriques, cet outil invite les participant·es à exprimer leurs représentations de l'amour, de la relation idéale ou encore d'eux-mêmes. Il facilite la mise en mots des émotions et favorise l'émergence de réflexions personnelles chez des personnes parfois peu habituées à verbaliser leur vécu.

L'après-midi, quant à elle, s'appuie sur la fresque cinématographique, développée avec notre expert cinéma **Thierry Cormier**.

À travers l'analyse d'extraits de films et de contenus audiovisuels, les participant·es sont amené·es à développer leur esprit critique face aux représentations des relations amoureuses et à questionner la manière dont certains médias peuvent banaliser, justifier ou romantiser les violences.

Dans un second temps, les stagiaires travaillent en petits groupes autour d'un extrait vidéo qu'ils analysent avant de partager leur interprétation avec l'ensemble du groupe. Cet exercice favorise la prise de recul, l'argumentation et le débat.

La journée se conclut par un temps d'échange collectif, permettant à chacun·e de revenir sur son ressenti, les prises de conscience réalisées et les principaux enseignements retenus.

Bilan quantitatif

Depuis la mise en place du projet,
8 stages ont été réalisés :
 4 stages à Valenciennes ;
 4 stages à Avesnes-sur-Helpe.

Au total, 61 personnes
ont été sensibilisées :

Valenciennes	22	2
Avesnes-sur-Helpe	36	1

Evaluations & perspectives

- Les retours des participant·es sont majoritairement très positifs. Beaucoup indiquent avoir été surpris par les modalités d'animation proposées, qui diffèrent de leurs attentes initiales, tout en soulignant l'intérêt et la pertinence des outils utilisés.
- La qualité de l'accueil et la posture bienveillante des intervenant·es sont particulièrement appréciées. Les participant·es expriment le fait de se sentir considérés avant tout comme des personnes capables d'évoluer, plutôt que réduits à leur statut d'auteur·ice de violences. Cette posture apparaît comme un levier essentiel pour favoriser l'engagement dans une démarche de responsabilisation.

- Le bilan intermédiaire réalisé avec les équipes du SPIP du Nord est également très positif. La complémentarité entre l'AJAR Prim'Toit et le CIDFF a permis de répondre pleinement aux objectifs fixés dans le cadre de la labellisation. Les partenaires la poursuite de la proposition sur les 2 territoires d'expérimentation (Hainaut et Avesnois) avant un déploiement sur l'ensemble des territoires du département.

PARTENAIRES & SOUTIENS

Le projet développé par le CIDFF NORD TERRITOIRES ne pourrait se réaliser sans la confiance et le soutien de nos financeurs.

L'État en premier lieu, et en particulier les services régionaux et départementaux du droit des femmes et de l'égalité femmes - hommes, les autres ministères et services de l'État : justice, cohésion sociale, emploi...

La région Hauts de France, le département du Nord sur les volets insertion des femmes et lutte contre les violences intra familiales, l'ARS Hauts de France, la CPAM, la CAF du Nord pour la médiation familiale, la MSA, l'OCIRP pour l'action Dialogue et Solidarité, les villes et agglomérations des arrondissements où nous sommes présents.

Les fondations et partenaires La fondation des femmes, la fondation Orange, Soroptimist.

Enfin l'éco-système partenarial sans lequel aucune des actions présentées dans ce rapport ne pourraient se développer : établissements sociaux, établissements scolaires, centres de formation, entreprises, associations de territoires, centres sociaux, centres hospitaliers, ...



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Le CIDFF Nord territoires est adhérent à la Fédération Nationale des CIDFF, à la Fédération Régionale des CIDFF Hauts-de-France, la Fédération des Centres d'Insertion, aux Maisons des Associations de Cambrai, Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes. Il est inscrit au code de l'action sociale. Il est agréé Association spécialisée d'Aide aux Victimes de Violences sexistes et sexuelles par le Ministère de la Justice. Il est également organisme de formation certifié Qualiopi.





Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Nord / Territoires

Lille Métropole - Hainaut
Sambre Avesnois - Cambrésis

CIDFF NORD TERRITOIRES
198 rue de Lille 59100 Roubaix
03 20 70 22 18
<https://nord-territoires.cidff.info>

